

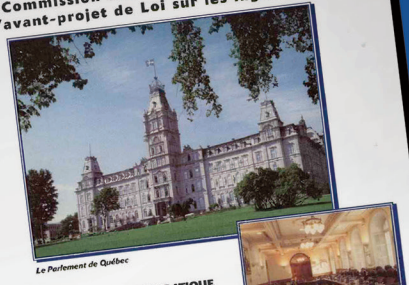
# L'ÉCHO PREND SON VIRAGE NUMÉRIQUE



UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT

**L'ÉCHO**  
Journal du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec  
SPHQ  
Volume 35, numéro 7 Octobre-Novembre 1999

## La Commission des institutions concernant l'avant-projet de Loi sur les ingénieurs



**SPECIAL DÉONTOLOGIE ET PRATIQUE**

- Le Conseil du Patronat reconnaît le droit à l'Assemblée nationale de faire des lois, p. 5
- Le théâtre de la Commission, p. 9
- La Loi sur les ingénieurs vous dites ? p. 19

**L'ÉCHO**  
UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT  
Volume 41 • numéro 4  
Juin 2009

- p. 7 Thierry Vandal rencontre les syndicats
- p. 13 Le SPHQ à la rencontre des divisions
- p. 19 La Loi C-21... suite et fin
- p. 25 Le harcèlement psychologique au travail, vu par Marie-France Hirigoyen
- p. 29 Les régimes d'assurance vie collective AVCB et AVCC
- p. 33 L'ingénieur et la société - Tolstol, Gandhi, Luther King et la désobéissance de Thoreau



**L'ÉCHO**  
JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC  
UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT  
Volume 45 • numéro 3

- p. 5 Editorial : HQ est-elle en moyens de pression ?
- p. 15 Égalité d'emploi : prise 2 !
- p. 23 La fable de la fourmi : De la fiction à la réalité...
- p. 25 Des filles qui ont du génie !



**L'ÉCHO**  
UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT  
Volume 49 • numéro 2  
Mai 2013

**L'ÉCHO**  
UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT  
Volume 49 • numéro 1  
Février - mars 2013

- p. 5 Editorial Message de nouvelle année
- p. 7 Entretien avec André Sauvé, Ing.
- p. 15 Reconnaissance des militants actifs
- p. 20 Hommage à Jean-Guy Rodrigue, président-fondateur du SPHQ



**L'ÉCHO**  
UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT  
Volume 49 • numéro 6  
Décembre 2013

- p. 5 Editorial : C'était en 1945, le savaiez-vous ?
- p. 7 La nationalisation de l'électricité au Québec
- p. 11 Entretien avec Lili-Anna Pereda, ing. PDG de Centraide
- p. 19 Le SPHQ à la Commission sur les enjeux énergétiques



Dernière parution imprimée de L'Écho

**L'ÉCHO**  
UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT  
FÉVRIER - MARS 2014  
LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC

**L'ÉCHO**  
UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT  
SEPTEMBRE 2015  
LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC

**SPIHQ**  
LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC

ÉTÉ 2017  
LE JOURNAL DU SYNDICAT PROFESSIONNEL DES INGÉNIEURS D'HYDRO-QUÉBEC





ALAIN BERTHIER ING.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
438-496-6478  
ABERTHIER@COMPOW.COM

Agent manufacturier spécialisé dans le transport et la distribution de l'énergie électrique, Énergie CPG Est (une division de Composite Power Group), supporte ses clients tant avec des solutions traditionnelles que novatrices grâce à une équipe expérimentée, une solide expertise technique et des partenaires manufacturiers solidement établis auprès des utilités publiques canadiennes.

## ÉQUIPMENTS ET COMPOSANTES EN - LIGNES DE TRANSPORT - POSTES - DISTRIBUTION



**Lam-e**LEVAGE  
QUÉBEC  
LIFTING**St-Pierre**

**CONCEPTEUR DE SOLUTIONS DE LEVAGE ET D'ARRIMAGE  
Fabricant d'élingues**

**Nous vous offrons un guichet unique qui comprend :**

- Gamme complète d'équipements intégrés de levage, permettant l'optimisation du temps et la réduction des coûts d'opération.
- Systèmes sécuritaires pour les opérateurs.
- Répond aux normes ASTM B30 et WSTDA
- Satisfaction à 100%.
- Produits certifiés et personnalisés.

NOTRE SAVOIR-FAIRE À VOTRE SERVICE  
**FIER PARTENAIRE D'HYDRO-QUÉBEC**

**WWW.LAMESTPIERRE.COM**

**Volume 53 Numéro 2**

**L'Écho**, le journal officiel du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec Inc. (SPIHQ), est publié 4 fois par année. Il est distribué aux membres et aux partenaires du Syndicat. Les articles de ce journal peuvent être reproduits, en tout ou en partie, à condition d'en citer la source. Toute correspondance au sujet de cette publication doit être envoyée au SPIHQ.

**Coordonnées du SPIHQ**

1255, boul. Robert-Bourassa, bureau 1400  
Montréal (Québec) H3B 3X1  
Tél.: 514 845-4239 ou 1 800 567-1260  
Télé.: 514 845-0082 ou 1 800 947-1767  
Courriel: spihq@spihq.qc.ca  
Site Internet: www.spihq.qc.ca

Christine Marceau  
Agente de communication  
Tél.: 514 845-4239, poste 109  
Courriel: communication@spihq.qc.ca

**Comité Communications et formation syndicale**

Isabelle Simard, ing., responsable  
418 696-4500, poste 6721

**Révision et correction d'épreuves**

SPIHQ

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

**Tirage**

2 500 exemplaires

Ce journal est imprimé sur du papier Rolland Enviro100



Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada (ISSN 0710-2879)

**Publicité**

Servaco Inc.  
Tél.: 514 276-0081  
Télé.: 514 276-2461  
8061, rue Saint-Hubert  
Montréal (Québec) H2R 2P4  
Courriel: info@servaco.ca

**Impression**

Imprimerie Raymond  
Tél.: 514 277-3329  
Télé.: 514 276-2461  
8061, rue Saint-Hubert  
Montréal (Québec) H2R 2P4



**4**

LE SPIHQ  
A BESOIN DE VOUS

**5**

ÉDITORIAL:  
GESTION DE LA  
PERFORMANCE  
INDIVIDUELLE  
Par le Bureau

**6**

VALORISATION  
DE L'INGÉNIEUR  
CES INGÉNIEURS  
VENUS D'AILLEURS  
Par Christine Marceau

**11**

L'ÉCHO PREND SON  
VIRAGE NUMÉRIQUE  
Par Christine Marceau

**15**

LA NÉGOCIATION  
DE PARTENARIAT  
Par Louis Champagne

**17**

NOUVEAU PARTENARIAT  
AVEC LA CAPITALE  
Par Nicolas Cloutier, ing.

**19**

DES RÉPONSES  
À VOS QUESTIONS  
Par Christian Gazil, ing.

**21**

RÉPLIQUE À UN ARTICLE  
DANS L'HYDRO-PRESSE  
Par François Morasse, ing.

**24**

L'ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE 2017  
Par Christine Marceau

**27**

LOI 29 ET NOTRE RÉGIME  
DE RETRAITE  
Par Sébastien Guillon, ing.

**31**

« SPIHQ.QC.CA »:  
VOUS CONNAISSEZ ?  
Par Fatima Radics, ing.

**35**

PORTRAIT DE SECTION:  
QUÉBEC-LEBOURGNEUF  
Par Lorraine Reid, ing.

**37**

ÉCHOS DES COMITÉS

**41**

MODIFICATIONS AUX  
RÈGLEMENTS  
Par François Morasse, ing.

**43**

BIENVENUE  
PARMI NOUS  
Par François Morasse, ing.

**45**

RÉPARTITION DES  
MEMBRES PAR NIVEAU  
Par Jonathan Aubin, ing.



Photo:  
Montage spécial:  
Dernière parution imprimée  
de L'Écho

# SOUHAITEZ-VOUS VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT ?

Le SPIHQ compte sur plus de 100 militants dans 24 sections et dans plus de 15 comités

Aperçu des responsabilités du **délégué**, en collaboration avec le **délégué substitut** :

- Consulter et représenter les membres de sa section au conseil syndical
- Exercer son droit de vote au conseil syndical
- Informer les membres de sa section des actes du Conseil syndical
- Veiller à faire respecter la convention collective dans sa section
- Assister et représenter les membres de sa section auprès de la Direction

*Habituellement, le délégué et le délégué substitut sont élus par les membres de leur section en début d'année et leur mandat est d'un an.*

Aperçu des tâches du **membre de comité**, en collaboration avec le **responsable de comité** :

- Répondre aux questions des membres
- Analyser les questions qui lui sont adressées par le Bureau ou le Conseil
- Faire des recommandations au Bureau ou au Conseil au besoin
- Participer aux rencontres du comité et du comité conjoint s'il y a lieu
- Veiller à la bonne application d'articles particuliers de la convention collective

*Tout membre de comité est élu par le Conseil syndical, pour trois ans.*

## Venez rejoindre les rangs de l'équipe du SPIHQ!

### APPEL À TOUS

Les textes personnels sont bienvenus. Ils seront publiés par ordre de réception selon l'espace disponible.

Si vous avez de belles photos, envoyez-les nous ! Nous en avons toujours besoin pour la page couverture de L'Écho.

Vous pouvez faire parvenir vos textes et vos photos à Christine Marceau, agente de communication : 514 845-4239 poste 109, communication@spihq.qc.ca

Les postes vacants dans les sections et les comités du SPIHQ sont affichés à la suite des Échos du Conseil, transmis par courriel après chaque séance du conseil syndical et disponibles au [www.spihq.qc.ca](http://www.spihq.qc.ca) à l'onglet « Documents », sous « Postes vacants ».

# GESTION DE LA PERFORMANCE INDIVIDUELLE

Depuis quelques mois, Hydro-Québec a commencé à faire des rencontres concernant la Gestion de la performance individuelle, soit la « GPI ». Ces réunions ont débuté à la Vice-présidence Technologies de l'information et des communications, et à Hydro-Québec TransÉnergie.

Selon Hydro, la GPI se veut un moyen pour les ingénieurs de mieux comprendre ce que l'on attend d'eux, de recevoir de la rétroaction sur leur travail, d'être soutenus dans leur développement et de faire connaître leurs aspirations professionnelles.

Bien que ces réunions soient louables, quels sont les véritables motifs sous-jacents? On peut penser qu'Hydro-Québec aimerait bien relier ces rencontres à la progression salariale des ingénieurs...

Le Syndicat veut s'assurer que ces rencontres de performance individuelle ne viennent pas modifier la progression salariale des ingénieurs prévue dans la convention collective. La reclassification n'a pas su répondre aux attentes des ingénieurs en matière d'évaluation et de progression salariale. En effet, bon an mal an, le niveau de reclassification en pourcentage est toujours le même, ce qui est ni plus ni moins un contrôle de la masse salariale des ingénieurs.

Pourquoi ne pas travailler à améliorer le processus de reclassification, mécanisme d'évaluation déjà instauré, plutôt que d'en créer un deuxième?

En plus des articles concernant les salaires et la reclassification, plusieurs articles de la convention collective sont en jeu, notamment la formation, le droit de pratique et la responsabilité professionnelle, le dossier officiel et les mesures disciplinaires.

Le Syndicat est favorable à une rencontre constructive employé-gestionnaire, visant la mobilisation, le développement de carrière et le travail d'équipe, le tout arimé avec les objectifs et les enjeux de l'entreprise.

Le SPIHQ poursuit ses démarches afin de superviser l'application de la GPI, tout en s'assurant qu'elle respecte la convention collective et qu'elle n'ait aucun impact sur le salaire de ses membres

Le Bureau



**NICOLAS  
CLOUTIER, ING.**  
Président



**CHARLES  
OUELLET, ING.**  
1<sup>er</sup> vice-président



**YANNICK  
LEBLANC, ING.**  
2<sup>e</sup> vice-président



**FRANÇOIS  
MORASSE, ING.**  
Secrétaire



**JONATHAN  
AUBIN, ING.**  
Trésorier

## VALORISATION DE L'INGÉNIEUR : PLEINS FEUX SUR LES INGÉNIEURS HYDRO-QUÉBÉCOIS

Nous sommes tous fiers d'être ingénieurs, et le SPIHQ profite de cette tribune pour vous présenter des ingénieurs ayant un parcours qui sort de l'ordinaire.

Le Bureau

# CES INGÉNIEURS VENUS D'AILLEURS

Par **Christine Marceau**  
Agente de communication

Pour cette dernière parution imprimée de L'Écho, nous souhaitons mettre en lumière des membres provenant de l'extérieur du Québec. Qu'ils soient français, roumains, algériens ou irlandais, la présence de ces ingénieurs est très avantageuse tant pour Hydro-Québec que pour les membres du SPIHQ, pour un partage de compétences et d'expériences, et pour la richesse des échanges.

Irène Biley, camerounaise, Damian Imbrea, roumain, Chérif Belkalem, algérien et Jean-Marcel Vanginé, haïtien, ont accepté de nous dévoiler leur parcours. Quelles démarches ont-ils dû entreprendre pour être reconnus comme ingénieur ? Et quelle est leur réalité, maintenant qu'ils vivent et travaillent au Québec ?



▲ Irène Biley, ing. jr

### IRÈNE BILEY, CAMEROUN

#### **Pourquoi avez-vous choisi de devenir ingénieure ?**

Toute petite, je m'intéressais à tout ce qui a trait à la technologie. J'ai toujours été fascinée par l'éventail de possibilités de conception ou création qu'offrent les disciplines du génie et qui vont directement servir la société. Je suis spécialisée en génie électrique.

#### **Pourquoi avez-vous choisi de venir au Québec ?**

Le Canada est un pays qui a fasciné mon mari depuis sa tendre enfance. C'est un amour qu'il a su me transmettre. Malgré le fait qu'on était déjà installé et bien intégré en Allemagne (pays où j'ai fait mes études de génie et vécu pendant 11 ans), nous avons choisi le Québec, parce que nous avons tous les deux le français comme langue maternelle. C'était carrément un choix qui a été motivé par notre amour

pour le Canada. Nous sommes au Québec depuis plus de cinq ans.

#### **Votre famille est-elle installée avec vous au Québec ?**

J'ai ma famille directe (mari et cinq enfants dont deux nés au Québec), mais aussi ma famille proche (frères, sœur, oncles, neveux, nièces). Il m'arrive de retourner dans mon pays d'origine, puisque j'y ai encore une grande partie de ma famille.

#### **Quelles démarches avez-vous dû entreprendre afin d'être reconnue comme ingénieure ?**

Depuis l'Allemagne, je me suis informée sur les possibilités d'insertion d'un ingénieur au Québec. Lorsque j'ai appris que l'exercice de la profession exige d'être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), je me suis informée sur le processus à suivre afin d'y adhérer. J'ai aussi lu plusieurs témoignages d'ingénieurs qui ont rencontré des difficultés

d'insertion dans le domaine à cause du manque d'« expérience québécoise ». Bref, le tout s'avérait long, coûteux et compliqué. C'est alors que j'ai opté pour un retour aux études afin non seulement d'avoir un baccalauréat en génie reconnu au Canada, mais aussi d'acquérir cette « expérience québécoise » à travers les stages. J'ai étudié à temps plein pendant trois ans et demi à l'École Polytechnique de Montréal, ce qui m'a permis d'intégrer directement l'OIQ.

#### **Avez-vous eu de la difficulté à trouver un emploi au Québec ?**

Non pas du tout. Avec ma formation IGEE, mes expériences de stage, mon baccalauréat en génie canadien, mon baccalauréat obtenu en Allemagne, mon adhésion à l'OIQ, trouver un emploi n'a pas été difficile.

#### **Quelles différences avez-vous constatées entre la pratique de l'ingénierie au Québec et dans votre pays d'origine ?**

Ce qui m'a fascinée jusqu'à présent parmi les ingénieurs et partout au Québec est ce que je nomme désormais la « hiérarchie horizontale ». Il n'y a pas de clivage entre les ingénieurs plus expérimentés et ceux qui le sont moins, entre les chefs et les employés. Il n'y a pas de protocoles. Tous se considèrent et sont accessibles les uns aux autres. J'ai vécu une partie de ma vie au Cameroun et une autre en Allemagne. Ces sociétés sont fortement imprégnées d'une culture hiérarchique verticale et protocolaire. Pour moi, la façon de faire au Québec a été une agréable révélation !

#### **Comment se déroule votre intégration au Québec ?**

Super bien, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel. Le départ a été difficile et a valu le prix de bien de sacrifices, mais je ne regrette aucun de mes choix. Aujourd'hui, j'ai trouvé mes repères et je suis tout à fait épanouie au Québec. Il en est de même pour mon époux et mes enfants.

#### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs provenant de l'extérieur du Québec ?**

Le Canada est un pays où il fait bon vivre, cependant l'insertion professionnelle peut être très difficile notamment en ce qui concerne la reconnaissance des diplômes obtenus hors Canada. Quelques fois même, bien que le diplôme soit reconnu par l'Ordre des ingénieurs, l'intégration professionnelle reste une énorme barrière à franchir à cause de l'expérience canadienne manquante. Pour ceux qui veulent s'éviter des processus longs, coûteux, compliqués et somme toute frustrants, je recommanderais un retour aux études qui permet non seulement d'obtenir un diplôme canadien, mais aussi de côtoyer et comprendre la façon de faire dans la pratique de l'ingénierie au Canada à travers les stages.



▲ Damian Imbrea, ing.

**DAMIAN IMBREA,  
ROUMANIE**

#### **Pourquoi avez-vous choisi de devenir ingénieur ?**

J'ai toujours aimé défaire des choses et les rassembler à nouveau pour comprendre comment ils fonctionnent. Je suis ingénieur en génie électrique depuis juillet 1995. En mai 2003, j'ai obtenu à l'École Polytechnique de Montréal mon diplôme de Maîtrise en génie électrique, spécialisation « Transport de l'énergie électrique ».

#### **Pourquoi avez-vous choisi de venir au Québec ?**

À cause de la langue française qui est une langue latine comme ma langue maternelle, le roumain. J'ai effectué toutes mes études en roumain, sauf pour ma maîtrise qui s'est déroulée en français et en anglais.

#### **Votre famille est-elle installée avec vous au Québec ?**

Je vis au Québec avec ma femme et mes deux garçons de six et neuf ans, et les familles de mes deux sœurs sont installées tout près de chez nous. Mon frère aîné habite en Italie depuis 1998, et mon autre frère habite en Roumanie avec mon père.

#### **Votre diplôme a-t-il été reconnu par l'OIQ ?**

Mon diplôme d'ingénieur de la Roumanie a été reconnu par le gouvernement du Québec, mais je n'avais pas le droit de travailler à titre d'ingénieur, car je n'étais pas membre de l'OIQ. Pour y arriver, j'ai dû réussir sept examens.

#### **Avez-vous eu de la difficulté à trouver un emploi au Québec ?**

J'ai été vraiment chanceux, car après un stage non rémunéré chez ABB Montréal d'octobre à décembre 2001, j'ai intégré l'équipe « Commande de Transport » à la Direction Ingénierie de Transport d'Hydro-Québec Équipement le 27 mai 2002.

#### **Quelles différences avez-vous constatées entre la pratique de l'ingénierie au Québec et dans votre pays d'origine ?**

Côté climat, il n'y a aucune différence, car Montréal et la Roumanie sont situées sur le même parallèle. Par contre, l'encadrement du métier d'ingénieur par l'OIQ fait toute une différence.

#### **Comment se déroule votre intégration au Québec ?**

Sur le plan personnel, je n'ai eu aucun problème d'intégration, car je suis une personne ouverte d'esprit et très

sociable. J'ai toujours essayé de m'intégrer à la société québécoise. J'ai plein d'amis québécois et roumains, j'ai même une filleule québécoise.

Côté professionnel, j'ai été très chanceux. Je profite de cette tribune pour remercier de tout cœur ma première gestionnaire, Mme Sylvie Drouin, ing., pour son professionnalisme et sa compréhension lors de mes débuts chez HQE, ainsi que M. Réal Ste-Croix, M. Yvon Ethier, M. Pierre Chiasson et M. Pierre Harvey, ing., pour leur encadrement et leur patience.

### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs provenant de l'extérieur du Québec ?**

Il faut apprendre la langue française, connaître les expressions québécoises particulières et les coutumes du peuple québécois.



**CHÉRIF BELKALEM,  
ALGÉRIE**

### **Pourquoi avez-vous choisi de devenir ingénieur ?**

En plus de présenter des défis intéressants, le génie m'apparaissait un compromis entre l'expression en langage technique et l'évolution de la technologie servant à améliorer notre vie quotidienne.

### **Pourquoi avez-vous choisi de venir au Québec ?**

Je demeure au Québec depuis maintenant 15 ans. La langue française était un

critère de taille, s'ajoute à cela que le Québec est une terre d'accueil où les gens se respectent.

### **Votre famille est-elle installée avec vous au Québec ?**

Je suis arrivé au Québec en 2002 avec ma femme qui est actuellement enseignante au secondaire et ma fille qui a maintenant 18 ans. Depuis, la famille s'est agrandie avec la naissance de deux garçons, âgés aujourd'hui de 11 et 15 ans. Nous sommes retournés voir nos familles en Algérie à plusieurs reprises.

### **Quelles démarches avez-vous dû entreprendre afin d'être reconnu comme ingénieur ?**

Environ six mois après mon arrivée, j'ai été chercher une formation complémentaire en conception assistée par ordinateur laquelle m'a donnée la chance d'intégrer le milieu de travail québécois dans le cadre d'un stage d'un mois non rémunéré chez TecSult Inc.. Au bout de la deuxième semaine de travail, mon chef m'a proposé un poste de technicien-concepteur que j'ai accepté. Ce travail

m'a permis d'évoluer dans un milieu d'ingénieurs de différentes disciplines. Au courant de l'année suivante, j'ai déposé mon dossier à l'OIQ, pour évaluation.

### **Votre diplôme a-t-il été reconnu par l'OIQ ?**

Les équivalences du ministère québécois de mes diplômes (bac et maîtrise) ayant été obtenus à la première année, l'évaluation de mon dossier a été rapide. Je suis retourné à l'université pour aller chercher un cours d'économie non couvert dans mon cursus. J'ai aussi passé un examen technique et un examen de déontologie. La procédure a duré un an et demi, tout en étant au travail à plein temps et responsable de ma famille. Je tiens à souligner les encouragements de ma conjointe.

### **Avez-vous eu de la difficulté à trouver un emploi au Québec ?**

Durant la période d'évaluation, l'expérience en génie acquise au Québec était reconnue et m'a épargné la période de juniorat. Ainsi, je suis devenu ingénieur sur la même chaise, ce qui m'a permis de signer et sceller mes documents d'ingénierie, chose que je ne pouvais pas faire avant. Je suis ingénieur à la direction Expertise de centrale chez Hydro-Québec Production depuis neuf ans.

### **Quelles différences avez-vous constatées entre la pratique de l'ingénierie au Québec et dans votre pays d'origine ?**

En Algérie, nous n'étions pas aux prises avec des températures négatives. Les effets des écarts de température entre l'été et l'hiver au Québec ont beaucoup d'influence sur les conceptions d'ingénierie. Il est important de ne pas négliger ce phénomène.

### **Comment se déroule votre intégration au Québec ?**

Mon intégration est basée sur l'ouverture et le respect mutuel. Au travail comme ailleurs, j'interagis toujours avec respect. Mes relations professionnelles et amicales sont entretenues de façon naturelle. Je m'implique aussi dans la société à titre de bénévole dans les écoles de mes enfants.

### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs provenant de l'extérieur du Québec ?**

Selon moi, il faut :

- Faire preuve d'ouverture et adopter une attitude positive aux changements personnels et professionnels ;
- Observer, écouter et analyser avant tout agissement ;
- Accepter de se faire évaluer et prendre le temps requis pour rebâtir une nouvelle carrière ;
- Multiplier les contacts et les échanges pour vendre ses talents.



▲ Jean-Marcel Vanginé, ing.

## JEAN-MARCEL VANGINÉ HAÏTI

### **Pourquoi avez-vous choisi de devenir ingénieur ?**

Mon père était chef centrale à la centrale Hydro-Électrique Saut-Mathurine, localisée dans le sud d'Haïti et appartenant à l'Électricité d'état d'Haïti (EDH), l'équivalent d'Hydro-Québec. C'est ce qui m'a donné la piqûre.

### **Pourquoi avez-vous choisi de venir au Québec ?**

J'ai été naturellement attiré par le Québec pour

la culture, la langue et sa bonne réputation internationale en hydro-électricité. Je me souviens quand j'ai passé mon entretien avec le consul du Canada pour avoir ma résidence permanente, je lui avais dit que mon rêve était de travailler pour la prestigieuse compagnie Hydro-Québec.

### **Votre famille est-elle installée avec vous au Québec ?**

Oui, je me suis installé avec ma conjointe et mon garçon qui avait à l'époque un an. La famille s'est agrandie depuis. On a un deuxième garçon qui a maintenant 10 ans. Nous vivons ici depuis bientôt 13 ans.

### **Quelles démarches avez-vous dû entreprendre afin d'être reconnu comme ingénieur ?**

J'ai fait des démarches auprès de l'OIQ pour les modalités de reconnaissance de diplôme; j'ai appris qu'un cheminement d'un an existait à l'école Polytechnique. Il permettait aux ingénieurs venus d'ailleurs de se préparer pour les examens de l'OIQ afin d'obtenir leur équivalence.

### **Votre diplôme a-t-il été reconnu par l'OIQ ?**

Mon diplôme aurait pu être reconnu en suivant les démarches proposées par l'OIQ. Toutefois, j'ai choisi un autre cheminement. J'ai refait un baccalauréat en génie électrique à l'école Polytechnique avec une spécialité en Énergie dans un programme qui s'appelle IGEE. Ce programme contingenté est d'ailleurs financé par Hydro-Québec et recrute les meilleurs étudiants en génie du Québec pour préparer la relève dans l'industrie de l'énergie. Je voyais dans ce programme le meilleur moyen pour travailler chez Hydro-Québec. Cela m'a pris trois ans pour refaire mon bac.

### **Avez-vous eu de la difficulté à trouver un emploi au Québec ?**

Je n'ai eu aucune difficulté à trouver un emploi. Dès la fin de mon bac, j'ai accepté une offre de la firme de génie-conseil RSW (devenue maintenant AECOM) pour laquelle j'ai œuvré pendant six ans. J'ai cumulé des expériences pertinentes en ingénierie, et spécialement en chantier, qui m'ont permis d'obtenir un certain respect de mes pairs et m'ont préparé indirectement à accomplir mon rêve : travailler pour Hydro-Québec.

### **Quelles différences avez-vous constatées entre la pratique de l'ingénierie au Québec et dans votre pays d'origine ?**

La pratique du génie en Haïti m'a permis d'expérimenter d'autres sources d'énergie à part l'hydro-électricité : le thermique, le solaire et l'éolienne. De plus, les moyens étant très limités, les ingénieurs doivent travailler pour une entreprise prospère pour bénéficier des dernières technologies et recevoir la formation requise pour bien faire leur travail. J'ai travaillé pour une grande banque commerciale où j'ai occupé la fonction de responsable adjoint en infrastructure. Le rationnement en électricité du réseau électrique public nous a obligés à avoir nos propres installations électriques autonomes à travers le pays.

### **Comment se déroule votre intégration au Québec ?**

Mon intégration se déroule très bien. À mon arrivée, je me suis efforcé de comprendre la culture d'ici; je l'ai fait grâce aux humoristes, aux chanteurs et aux émissions de télévision. Je me suis transformé en véritable « éponge » pour absorber tout ce que je pouvais et comprendre les codes requis pour bien fonctionner dans la société québécoise. Je savais que c'était une condition sine qua non pour réussir aussi professionnellement. Sur ce plan, je me suis bien intégré grâce entre autres à mon programme de l'IGEE jumelé à une bonne attitude interpersonnelle. Je suis actuellement ingénieur électrique, spécialisé en Appareillage de centrale.

### **Quels conseils donneriez-vous à d'autres ingénieurs provenant de l'extérieur du Québec ?**

À mon humble avis, je pense que l'attitude est très importante dans un tel processus : il ne faut pas s'attendre qu'un tapis rouge soit déplié pour nous recevoir. La recherche d'emplois est sérieuse et éreintante, même pour les gens qui sont nés ici. Il faut être tenace, faire les efforts requis, avoir la bonne attitude et comprendre les codes de la société dans laquelle on veut s'établir. Cela a été mon secret et je pense que c'est le conseil que je donnerais aux ingénieurs désireux de s'installer ici.

---

Nous reconnaissons la présence de ces ingénieurs venus d'ailleurs et apprécions la diversité qu'ils apportent dans notre travail, mais aussi dans nos vies personnelles !

# VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ

... VERS DES ÉCONOMIES ALLANT JUSQU'À 30%\*  
SUR VOS ASSURANCES AUTO ET HABITATION



## DES ÉCONOMIES ET DES TARIFS DE GROUPE EXCLUSIFS

Nous avons votre satisfaction à cœur, et cela se traduit par notre service de qualité reconnu, notre processus d'indemnisation rapide et sans tracas, et nos tarifs de groupe non offerts au grand public.

Des économies, des protections flexibles et un engagement de longue date à vous satisfaire pleinement – quoi de plus intéressant !

**Demandez une soumission et économisez !**

▶ 1 888 476-8737

▶ [lapersonnelle.com/reseauIQ](http://lapersonnelle.com/reseauIQ)



 **RÉSEAU  
DES INGÉNIEURS  
DU QUÉBEC**



  
**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise

**La bonne combinaison.**

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. \* Les économies ne sont pas garanties et varieront selon les renseignements fournis au moment de la souscription.

# BUCAN

ÉLÉMENTS CHAUFFANTS BUCAN INC.

Des produits fiables, sûrs, efficaces et  
conçus pour les applications robustes et exigeantes

**PRODUITS DE CHAUFFAGE DE PROCÉDÉS INDUSTRIELS**

Spécialistes Innovateurs en Chauffage Industriel



## ÉLÉMENT DE CHAUFFAGE POUR PORTE DE BARRAGE

**805 ave. Bancroft,  
Pointe-Claire (QC). H9R 4L6  
Tél. : 514 695-9665  
Fax : 514 695-6804  
[www.bucan.com](http://www.bucan.com)**

# L'ÉCHO PREND SON VIRAGE NUMÉRIQUE!

Par Christine Marceau  
Agente de communication

**V**ous tenez entre vos mains la dernière parution imprimée de L'Écho, journal officiel du SPIHQ.

En effet, dès l'automne 2017, L'Écho sera offert exclusivement en format numérique.

Plusieurs raisons ont motivé le choix de ne plus imprimer notre journal syndical, notamment : la fermeture de notre fournisseur, Servaco, après 24 années de loyaux services, et la difficulté d'obtenir des publicités qui finançaient la production, l'impression et la distribution de L'Écho.

Il faut noter que L'Écho a été distribué au poste de travail des membres dès la fondation du SPIHQ, soit en septembre 1964. En 2017, nous en sommes donc à la 53<sup>e</sup> année de publication de notre journal. Nous profitons de cette tribune pour remercier les membres distributeurs qui ont rendu la chose possible pendant toutes ces années.

Par souci environnemental, plusieurs membres avaient déjà emboîté le pas en nous demandant de ne plus leur fournir un exemplaire papier de L'Écho, mais plutôt de les avertir lorsque le journal est disponible sur le site web. Vous allez maintenant tous recevoir ce courriel.

Et soyez sans crainte, votre journal offrira un même contenu de qualité ! Il s'agira tout simplement de vous rendre à l'onglet « Documents » du site web du SPIHQ ([www.spihq.qc.ca](http://www.spihq.qc.ca)) pour télécharger L'Écho.





Tetra Tech c'est le génie québécois dont l'expertise rayonne mondialement.

Grâce à nos projets à grande échelle, nous pouvons améliorer la qualité de vie des gens tout en créant de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Que ce soit l'énergie hydroélectrique, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie nucléaire ou encore le transport et la distribution d'électricité, Tetra Tech est le partenaire de choix pour capter le plein potentiel électrique du pays.

Plus de 16 000 collaborateurs en ingénierie répartis dans 400 bureaux à travers le monde, dont 1 250 ressources spécialisées au Québec.

tetrattech.com | /tetrattech | /tetrattech



## Plus de 125 ans d'expertise

- » 100% fabriqué au Québec
- » Meneur en câbles d'acier et torons de haute qualité
- » Fournisseur fiable d'Hydro-Québec pour plus de 30 ans



Innovation

Qualité

**BRIDON · BEKAERT**  
LE GROUPE - CÂBLES

Louis Champagne a été président du SPIHQ pendant plusieurs années, et il est maintenant retraité. Il nous livre ici ses réflexions sur la négociation de partenariat.

Merci Louis pour ton implication avec nous.

Le Bureau

## AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Je suis prêt à répondre à toutes les questions découlant de cet article. Je tiens toutefois à faire une mise en garde d'entrée de jeu. J'ai été militant au SPIHQ pratiquement de ma première à ma dernière journée de travail à Hydro-Québec. J'ai participé de près ou de loin à tous les débats qui ont eu cours au SPIHQ pendant toutes ces années. Je n'ai pas l'intention de me servir de cette tribune pour participer directement ou indirectement à quelque débat que ce soit ayant cours actuellement au sein du SPIHQ.

Je vous souhaite une bonne lecture!

# LA NÉGOCIATION DE PARTENARIAT

Par Louis  
Champagne,  
ing., FIC.

Président du  
SPIHQ  
pendant 12 ans,  
de 1988 à 2003



Photo: Ordre des  
ingénieurs du Québec

## Historique de la négociation raisonnée

Ce qu'on a baptisé négociation raisonnée au Québec est une variante d'un mode de négociations proposé par les auteurs Ury et Fisher dans les années 80. Ils avaient pour objectif de débarrasser les négociations du risque de résultats insatisfaisants et des moyens de pression parfois irritants entourant plusieurs négociations. Il ne s'agit pas de définir d'avance le résultat des négociations, mais d'amener les parties à travailler ensemble à trouver une ou des solutions originales, satisfaisantes et de façon plus rapide que dans le mode traditionnel. Rappelons que le mode traditionnel est une variante du conflit; et que la théorie du conflit veut que d'un conflit bien géré sortent de vraies solutions à de vrais problèmes. Et oui, trop souvent, des conflits interminables, parfois très

après, se terminent par des solutions bâclées. Ury et Fisher, et d'autres ont tenté de mettre la raison dans les situations conflictuelles, d'y faire voir aux parties un ou des problèmes qui pouvaient se discuter et se régler rationnellement. C'est de cette prétention que viennent les méthodes et les noms différents de ce type de négociation.

Hydro-Québec et le SCFP, assistés d'un expert, avaient adopté un tel mode au début des années 90. Ce mode faisait partie de la démarche Qualité, particulièrement des ententes de partenariat intervenues entre Hydro-Québec et le SCFP. Quelques dossiers furent effectivement abordés, Hydro et le SCFP s'entendant pour partager les bénéfices que ne manquerait pas de produire cette nouveauté.

## La négociation de partenariat et le SPIHQ

### Comité d'études

Après de difficiles discussions sur la négociation raisonnée, version Hydro, nous avons conjointement décidé en 1994 de former un comité d'études. Composé des plus hautes instances de nos deux institutions, le comité devait examiner les nouveaux modes de négociations, en proposer un à ses instances et commencer une ronde de négociations en l'utilisant. Nous avons abouti à notre propre modèle, différent à quelques égards de la négociation raisonnée. Nous prévoyions que chaque cycle de négocia-

tions serait suivi d'une période d'évaluation des solutions, nous mettions en présence les gestionnaires qui avaient défini leurs problèmes et des syndiqués qui les avaient vécus de leur côté, nous en parlions en termes de problèmes et cherchions des solutions selon les modes de résolution de problèmes associés à la qualité totale. Nous avons baptisé notre mode la négociation de partenariat, pour marquer la différence avec la négociation raisonnée et avons fait approuver le tout par nos instances.

### On passe à l'action

En 1995, à la suite d'une commission parlementaire échevelée, opposant le ministre et le président du conseil d'Hydro (qui confondait, entre autres, son rôle et celui du PDG), nous commençons à peine les négociations. Nous nous sommes retrouvés avec un rapport rédigé sous l'autorité d'Henri-Paul Rousseau, le même qui allait perdre plusieurs milliards à la CDPO quelques années plus tard. Ce rapport recommandait de couper dans les charges d'exploitation d'Hydro-Québec et visait nombre de clauses des conventions collectives. Nous avons baptisé ce mandat la commande du ministre, et nous avons décidé de la traiter en négociation de partenariat. Les travaux allaient bon train, mais d'importants changements survinrent à la Direction des ressources humaines, qui allaient avoir leur lot de conséquences sur nos négociations.

**37 PLACES /**  
**VITESSE DE 525 KM/H /**

» Essayez de faire ça en autobus...



**NOTRE NOUVEAU DASH 8**

MONTRÉAL

QUÉBEC

RIMOUSKI

CHRONOAVIATION.COM  
418.529.4444 | 1.855.247.6661

LE CIEL, NOTRE DOMAINE



## La Direction change d'idée

La Direction fit trainer les discussions. Les promoteurs du partenariat avaient été remplacés. Convaincue que si elle bloquait les discussions, l'entreprise aurait par décret une convention à son goût, elle multipliait les modifications aux calculs auxquels elle collaborait la veille et formulait sans cesse de nouvelles demandes toujours plus élevées. Elle finit par laisser tomber le masque, et s'estimant en position favorable, revint au mode traditionnel. Nous sommes allés en conciliation, où les conciliateurs constatèrent que le cahier de demandes de la Direction pouvait se résumer, et je cite un conciliateur d'expérience, « Ces demandes, ce sont leurs fantasmes, et plus ». Convaincue d'obtenir un décret favorable, la Direction maintint cette attitude pendant des mois. Nous ne connaissions pas beaucoup les politiciens, assez toutefois pour mettre nos vis-à-vis en garde. Le décret qu'ils soumettraient au Conseil des ministres risquait d'en ressortir méconnaissable, s'apparentant à un chameau à trois bosses. Je vais vous faire grâce des détails, mais c'est bel et bien ce qui s'est produit. Nous avons dû négocier serré pendant deux autres années, jusqu'en 1999 avant d'obtenir une convention plus à notre goût, à des années-lumière des fantasmes patronaux. Juste retour des choses, ou ironie de l'histoire, c'est avec celui avec qui nous avons négocié le mode de partenariat qu'en avril 1999, nous avons terminé la négociation et signé notre convention collective. Mais la négociation de partenariat était brulée à jamais.

## Un bien curieux succès

Du moins, c'est ce que nous croyions. Le surlendemain de la signature de la convention, à la demande d'Hydro-Québec, nous recommencions à négocier les salaires avec le même cadre (il s'agit de Jean-Marie Gonthier). La convention en cours prévoyait une réouverture des discussions sur les salaires, mais plus tard. Quand notre vis-à-vis est le responsable des ressources humaines d'Hydro, on peut raisonnablement croire qu'il a en poche un mandat intéressant. Nous avons vérifié l'adage en exploratoire, une façon de négocier non liante, secrète, mais qui permet de vérifier si les mandats patronaux et syndicaux peuvent s'arrimer. Après deux semaines de discussions, nous avons effectivement une entente de principe. Nous nous apprêtions à la présenter au Conseil syndical, mais le gouvernement, à la plus haute instance (le premier ministre et sa garde très rapprochée), l'a refusée. Elle contenait des éléments inédits, qu'on pourrait croire issus d'une négociation de partenariat. Un peu découragé, le VPRH m'a rencontré à déjeuner pour me faire part de la situation. J'avais déjà entendu des rumeurs voulant que le premier ministre et son conseiller pour les affaires d'Hydro avaient effectivement rejeté notre entente de principe.

Mais une fenêtre de règlement avait été ouverte, et ce n'était pas Hydro qui l'avait fermée. J'ai alors vérifié si nous pouvions reprendre les discussions sur la base des avantages sociaux. Il y avait peut-être là assez de marge de manœuvre pour atteindre une autre entente de principe. La tête

que fit le VP ne laissait aucun doute sur son intérêt. Il m'a demandé une journée et demie pour valider l'intérêt de la Direction supérieure. Trois heures plus tard, il nous convoquait pour reprendre les discussions. À partir de ce moment, nos façons de discuter constituaient à n'en point douter une négociation de partenariat. Nous avons même convenu de ne le dire à personne, je crois que c'est la première fois que je l'admets publiquement sans ambiguïté. Ce mode était totalement brulé à Hydro, des deux côtés des tables, et un tabou empêchait d'en parler. Nous avons abouti à une autre entente de principe en quelques jours, entente ratifiée par tout le monde, celle-là. De tout le secteur public, para et péri, les tout premiers, nous avons signé une convention. En moins d'un mois, nous avons abouti à deux ententes de principe.

Enfin, un dernier clin d'œil de l'histoire. J'ai appris quelques années plus tard en suivant un cours de deuxième cycle qu'un professeur de philosophie de l'Université de Sherbrooke avait mis au point un mode de négociations assez semblable au nôtre, avant nous, et avec le même résultat, sa mise au rancart abrupte par la partie patronale. Il ignorait tout de notre méthode, tout comme nous de la sienne, baptisée le délibéré dialogique. Mais ce sont les idées qui mènent le monde. Qui sait quand un (ou des) audacieux réussira à mettre la raison au service des négociations et croira inventer un autre avatar de négociation raisonnée. Souhaitons-lui meilleure chance qu'à nous !





# AVIATION LA TUQUE

Travail Aérien | Taxi Aérien | Nolisement appareil

Tél.: 1.819.523.9616 | Sans frais: 1.855.523.9676  
www.aviationlatuque.com

## ExactAir

prenez la voie des airs!

**Benoit Luneau**  
Directeur des opérations

C. : 418 817-3922 | benoitluneau@exactair.ca  
T. : 418 673-3522 poste 224 | F. : 418 673-6156  
850, chemin Volair, St-Honoré (Québec) CANADA G0V 1L0

## TRACER LE CHEMIN EN TRANSPORT HORS NORME.



### TRANSPORT WATSON, UN GUICHET UNIQUE.

- Planification des routes
- Demandes de permis et soumission des trajets au ministère du Transport
- Chargement et débardage sécuritaire des pièces
- Escorte routière
- Solutions intégrées pour réduire vos coûts

[transportwatson.com](http://transportwatson.com)

450 467-7352 ou 1 800 361-1381

**WATSON**  
TRANSPORT HORS NORMES

partenaire de **ROBERT**



UN FOURNISSEUR/PARTENAIRE SUR QUI HYDRO-QUÉBEC  
PEUT COMPTER À CHAQUE JOUR DE TRAVAIL



8300, rue Edison  
Anjou, Qc H1J 4A6  
T. 514 353-9490



### LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.

Fier partenaire!

8900, 25<sup>e</sup> Avenue  
St-Georges  
de Beauce

418.228-8005  
1-800-428-8005

8900, 25<sup>e</sup> Avenue  
Saint-Georges de Beauce (Québec) G6A 1K5  
(418) 228-8005 Sans frais 1-866-428-8005 Fax 418-228-3559



### TOUT POUR LE CAMION

275, boul. Pierre-Roux est, C.P. 443,  
Victoriaville (Québec) G6P 6T2

Tél.: (819) 758-8271  
Ext.: (800) 567-2519

[victo@charestinter.qc.ca](mailto:victo@charestinter.qc.ca)  
[www.charestinter.qc.ca](http://www.charestinter.qc.ca)




# NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LA CAPITALE

Au nom du Bureau, je suis heureux de vous annoncer notre nouveau partenariat avec La Capitale assurances générales, l'un des plus importants assureurs de dommages au Québec, qui réserve une tarification privilégiée et de nombreux avantages aux membres du SPIHQ :

- **Jusqu'à 22 %** de réductions exclusives sur les assurances auto, habitation et véhicules de loisirs;
- Une remise comptant allant **jusqu'à 300 \$** pour ceux qui regroupent leurs assurances à La Capitale;
- Une inscription automatique au **concours Voyage de rêve** en demandant une soumission d'assurance ou en laissant vos dates d'échéance.

Je vous invite à consulter [partenaires.lacapitale.com/SPIHQ](http://partenaires.lacapitale.com/SPIHQ) pour plus de détails, ou à communiquer avec **Audrey Bock**, l'agente en assurance de dommages des particuliers dédié à notre groupe (514 787-0707 ou [audrey.bock@lacapitale.com](mailto:audrey.bock@lacapitale.com)), pour participer au concours et profiter de nos avantages exclusifs!

**Nicolas Cloutier, ing.,**  
Président



**Rabais exclusif additionnel**  
sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs parce que vous êtes membre de la SPIHQ

**Concours Voyage de rêve avec La Capitale**  
5 000 \$ en crédit-voyage à gagner!<sup>1</sup>

**Audrey Bock**  
Agente en assurance de dommages des particuliers

**514 787-0707**  
1 877 277-8232, poste 0707  
[lacapitale.com/spihq](http://lacapitale.com/spihq)



Cabinet en assurance de dommages. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.  
1. Le concours se termine le 31 décembre 2017. Détails et règlement disponibles au [partenaires.lacapitale.com/spihq](http://partenaires.lacapitale.com/spihq).



# Déménagement Monette Express

Entreposage • Transport • Aménagement Bureau

**Pierre Dignard** 4050, Jean-Marchand, porte 110  
Directeur Québec (Québec) G2C 1Y6



Cell. : (418) 455-3300  
Tél. : (418) 840-1234  
Fax : (418) 840-1730  
Courriel : pdignard@monetteexpress.com  
Site : www.monetteexpress.com

## PASCAN AVIATION



Service de vols réguliers et nolisés  
**1-888-313-8777 • www.pascan.com**

## IDEAL

SOLUTIONS LOGISTIQUES

L'UN DES PLUS IMPORTANTS  
ENTREPOSEURS AU CANADA

Nous disposons de près d'un  
demi-million de pieds carrés  
en espace d'entreposage.

1-800-837-6773  
www.ideal.qc.ca



QUÉBEC  
MONTRÉAL

## DRIVES WITH AN UNSTOPPABLE ATTITUDE

DES SYSTÈMES D'ENTRAÎNEMENT  
À TOUT ÉPREUVE



TOGETHER WE CAN | SEWCAN.CA



## DELTA

TRANSFORMERS  
TRANSFORMATEURS

## BÂTIR POUR L'AVENIR



Spécialiste de la conception et  
la fabrication de solutions novatrices.

Une qualité de produits inégalée grâce à son  
procédé d'imprégnation sous vide à l'époxyde

**E.V.I.**

www.delta.xfo.com

LA TOUCHE   
Synonyme de qualité

# DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



Par **Christian Gazil, ing.**  
Responsable  
du comité Griefs

*Dans la dernière parution de L'Écho, nous avons expliqué les différents types de griefs et précisé qui les prépare, les signe et les dépose. Maintenant, poursuivons avec d'autres questions générales.*

## **Question : Quel est le délai pour déposer un grief?**

Réponse: Mis à part le grief de harcèlement psychologique où le délai est de 90 jours (voir le texte publié dans L'Écho de juillet 2016), le délai pour déposer un grief est de 42 jours (calendrier) de la connaissance de l'évènement qui a donné naissance au grief (article 12.02 de la convention collective).

Il existe toutefois une exception, où il n'y a aucun délai : lorsque le montant du salaire et autres versements ou retenues sont clairement établis entre les parties et que le chèque de paie ne représente pas ce montant (article 12.09). Par exemple, en début d'année, votre nouveau salaire ne reflète pas les augmentations que vous devriez recevoir.

Le respect du délai est primordial, car à l'expiration de celui-ci, il est trop tard pour déposer un grief, et ce, malgré que le grief soit fondé et que vous avez raison à 100 %, vous perdrez vos recours.

## **Question : Quelles sont les erreurs les plus fréquentes des ingénieurs?**

Réponse : Premièrement, ils ne surveillent pas les délais prévus, par exemple dans le processus de reclassification.

Deuxièmement, ils oublient que le délai continue de s'écouler pendant qu'ils tentent de régler le problème avec leur supérieur hiérarchique. Si finalement la tentative de règlement échoue, ils se tournent alors vers le Syndicat, mais il est souvent trop tard, car le délai de 42 jours est dépassé.

En conclusion, on rappelle que le SPIHQ n'a pas la responsabilité de surveiller les délais de chaque dossier, que ce soit au niveau de la reclassification ou pour déposer un grief. Par ailleurs, mieux vaut être prévenant et déposer un grief dans le délai de 42 jours et le retirer par la suite que de ne plus avoir de recours.

Vous vivez une situation de litige? Ayez le réflexe de contacter immédiatement votre délégué ou appeler directement au bureau du Syndicat. Nous sommes là pour vous soutenir dans vos démarches.

\*\*\*

Le SPIHQ vous invite à communiquer avec votre délégué syndical ou ses substituts et aussi avec les membres des comités (Griefs, Avantages sociaux, Nomination, CTTA, etc.) pour toutes vos questions de nature syndicale. Votre syndicat compte plus de 100 militants qui sont là pour vous aider!



# ↑ NOVAQUIP



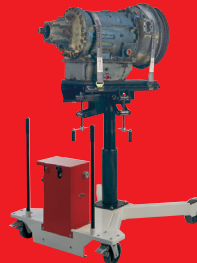
**Stertil-Koni SKY Lift**  
Capacité : 62,000 et 78,000 lbs  
Longueur : 6, 7, 8, 9, 10 et 12 mètres



**Colonnes de levage mobiles sans fil**  
Capacité : 14,500, 16,500, 18,500 et 22,000 lbs par colonne  
Ajustables de 36-58" et 54-80"



**Stertil-Koni ECO60 et ECO90**  
Capacité : 60,000 et 90,000 lbs  
Avec 2 ou 3 verins.



**Cric pour transmission**  
Capacité : 3 500 lbs  
Hauteur de levage : de 37" à 74"



**Dépose roues**  
Capacité : 1,000lbs.  
Hauteur de levage : 52"

Spécialistes en équipements de garage poids lourd.  
Vente, support et installation partout au Québec.

**ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE  
NOVAQUIP INC.**  
3650 suite B, Boul. Matte,  
Brossard, QC J4Y 2Z2  
Tél.: 450-619-0080  
Fax: 866-763-9409  
www.novaquip.ca

**70** ANS  
D'INNOVATION  
UNE ENTREPRISE FAMILIALE

# Giant®

Améliorer la vie au quotidien

*Une marque de confiance.  
Innovation et confort à votre portée.*



**Fièremment  
canadien**



*Des chauffe-eau conçus pour vous, par des gens de chez nous!*

[giantinc.com](http://giantinc.com)



# RÉPLIQUE À UN ARTICLE DANS L'HYDRO-PRESSE



Par **François  
Morasse, ing.**  
Secrétaire

Dans le premier Hydro-Presse de l'année 2017, un article intitulé « Apprivoiser la réaction humaine en chaîne » m'a fait sursauter. Ce texte qui relate de la fausse information mérite d'être corrigé. Comme le fait si souvent, et à juste titre d'ailleurs, le service des communications d'Hydro-Québec, le présent article se veut une réplique. Dans les prochains paragraphes, je vous présenterai ma vision personnelle des événements entourant la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2.

Dès les premiers mois suivant l'annonce de la fermeture de la centrale, plusieurs rencontres ont eu lieu entre nos représentants syndicaux et les dirigeants d'Hydro-Québec. Au cours de ces nombreuses rencontres, nous avons rapidement compris qu'Hydro n'avait aucunement l'intention de trouver une solution qui serait conforme aux attentes des membres en corrélation avec leur compréhension du deuxième paragraphe de l'article 15.05-1 (couramment appelé le « 48 km »). Malgré tout, nous avons continué à participer aux rencontres avec la Direction. Nous avons espoir de convaincre la Haute direction d'Hydro-Québec qu'il était préférable de s'entendre sur un processus de remplacement des ingénieurs plutôt que de s'encorner dans un dédale juridique.

Contrairement à d'autres corps de métiers, nous savions que la région de Trois-Rivières ne pouvait absorber autant d'ingénieurs (154). C'est alors que des employés de Gentilly-2 ont élaboré un projet de Bureau d'Ingénierie qui sortait vraiment de l'ordinaire. Ce projet aurait permis d'utiliser l'expertise développée à Gentilly-2 et de conserver une centaine d'emplois dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ce projet, déposé à l'Assemblée nationale lors d'une commission parlementaire, fut également présenté au cours de l'année 2013 à la direction de la centrale. Madame Louise Pelletier, directrice principale, s'était alors engagée à porter le dossier au président d'Hydro-Québec Production, M. Richard Cacchione. La réponse à cette belle initiative fut de glace. C'est à ce moment que nous avons réalisé qu'Hydro-Québec n'allait faire preuve d'aucune initiative avant-gardiste pour replacer les ingénieurs. On ne pouvait s'entendre sur ce sujet, car Richard Cacchione venait de décider que les discussions étaient closes.

Louise Pelletier, sans aucun doigté (secret de Polichinelle s'il en est un), s'est alors mise à nous faire des menaces à peine voilées. Son discours était simple. Les ingénieurs devaient comprendre que leur avenir n'était plus dans la région. En plus des paroles, l'entreprise a posé des actions pour nous faire comprendre clairement leur message :

- Embauche de plusieurs retraités pour effectuer le travail de fermeture de la centrale;
- Utilisation d'une firme d'ingénierie pour donner de la formation au personnel de maintenance de la centrale;
- Mise en retrait accéléré et isolation des ingénieurs des activités de déclassement de la centrale;

**Terrapex**  
Environnement

1-888-448-3899  
WWW.TERRAPEX.CA

## DES SOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES POUR UN MEILLEUR AVENIR

TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTÉE EST UNE FIRME D'ENTREPRENEURS EN DÉCONTAMINATION, DE CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT ET EN GÉOTECHNIQUE.

**ENTREPRENEURS :**

- ✓ Décontamination clé en main
- ✓ Traitement in situ
- ✓ Amiante
- ✓ Traitement d'eau

**CONSULTATIONS ENVIRONNEMENTALES :**

- ✓ Évaluation Environnementale de site (Phases I et II)
- ✓ Certificat d'autorisation
- ✓ Inventaire des matières dangereuses
- ✓ Vérification de conformité environnementale
- ✓ Experts accrédités par le MDDELCC

**GÉOTECHNIQUE :**

- ✓ Études
- ✓ Laboratoire
- ✓ Contrôle de matériaux

**Terrapex**  
Environnement

MONTRÉAL - QUÉBEC - ESTRIE / CENTRE DU QUÉBEC - BEAUCE  
1-888-448-3899  
WWW.TERRAPEX.CA

**RG TECHNILAB**

Détection de gaz - Qualité de l'air - Protection respiratoire



**VENTE, INSTALLATION, LOCATION, ÉTALONNAGE  
DÉTECTEURS DE GAZ FIXES ET PORTABLES**

**Merci  
de nous choisir  
après années!**



**1 888-466-0787**

Licence RBQ :  
5613-8316-01

[rgtechnilab.com](http://rgtechnilab.com)  
[info@rgtechnilab.com](mailto:info@rgtechnilab.com)

Les produits nettoyants spécialisés  
100% BIODÉGRADABLES

**BIS-O-NET**



No. Stock  
Hydro Québec  
#1087601

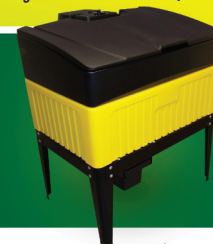


**DÉGRAISSANT AUX AGRUMES**  
pour asphalté, bitume, mazout et goudron



**LIQUIDE DÉGRAISSANT BIODÉGRADABLE**  
pour fontaines et bassins de nettoyage

Obtenez une fontaine  
de nettoyage  
**GRATUITE**  
après treize (13) mois de location.



**FONTAINE DE NETTOYAGE  
BIOLOGIQUE**  
l'alternative environnementale!

**GRUPE  
BISSENETTE  
INC.**  
Fournitures et outillage industriels  
[www.bis-o-net.ca](http://www.bis-o-net.ca)

Tél. : 450 587-2084/Fax : 450 587-2303  
4330, Marie-Victorin, Contrecoeur  
Québec, Canada JOL 1C0  
[groupebissonnette@videotron.ca](mailto:groupebissonnette@videotron.ca)

- Limitation des postes d'ingénieurs dans l'organisation pour poursuivre les activités de dormance de la centrale.

L'objectif était évident. La Direction avait décidé de secouer le pommier jusqu'à ce que toutes les pommes tombent.

À l'été 2014, environ 60 ingénieurs avaient soit quitté l'entreprise ou obtenu un nouveau poste permanent à Hydro-Québec. Même si tout le monde était occupé, pour Cacchione et la Haute direction, c'était nettement insuffisant. Ils trouvaient que les pommes étaient trop bien fixées à l'arbre. Au lieu de mettre de côté leur stratégie initiale et de reprendre les discussions pour trouver des solutions, ils décidèrent d'augmenter la pression sur les ingénieurs. Malgré un avis défavorable formulé par du personnel des Ressources humaines, ils imposèrent à trois de nos confrères, et ce, dans une totale improvisation, d'aller occuper des postes à Rouyn-Noranda et à Chicoutimi. Devant un tel comportement inapproprié, le SPIHQ a entamé un processus juridique et a obtenu la décision suivante :

**« Ordonne à Hydro-Québec de cesser et de s'abstenir d'entreprendre toute démarche visant à assigner tout ingénieur visé par l'accréditation syndicale du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec à un lieu de travail situé à plus de 48 kilomètres de son quartier général actuel sans son consentement. »**

Ordonnance formulée par l'arbitre M<sup>e</sup> Suzanne Moro le 11 juillet 2014 et qui, au moment d'écrire le présent article, s'applique toujours.

Plusieurs mois plus tard, à la suite des départs des Mario Désilets, Michel Pelletier et Thierry Vandal, et à l'arrivée de l'équipe de M. Éric Martel, ing., à la tête d'Hydro-Québec, les discussions reprirent. Celles-ci permirent aux deux parties d'en venir à une entente négociée de bonne foi. Cette entente, similaire à celle proposée par le SPIHQ en 2014, bien qu'imparfaite et ayant provoqué beaucoup de suspicion de la part des ingénieurs, semble vouloir bien fonctionner.

Pour avoir vécu tous ces événements, il m'est impossible de supporter la prétention que M. Désilets et Mme Pelletier ont eu un apport positif dans la démarche pour trouver des postes permanents aux ingénieurs. Et que dire également du comportement du président d'Hydro-Québec Production ? Alors qu'environ 700 de ses employés vivaient des moments très difficiles, il n'a pas cru bon de se déplacer pour rencontrer son personnel. Pour ma part, l'information véhiculée par Daniel Lauzon, directeur des RH chez HQP, d'encenser les comportements de certains membres de la Haute direction d'Hydro-Québec est une démonstration de sa piètre connaissance de la réalité.

La vérité est à mon avis tout autre. Ce sont les ingénieurs eux-mêmes qui ont apprivoisé le changement. Certains en quittant leur région et d'autres en y demeurant.

## Démarches de remplacement



▲ NATHALIE NADEAU, ING.

Hydro-Québec a mis en place un service-conseil en ressources humaines pour nous aider dans l'élaboration de notre CV et pour bien se préparer aux entrevues.

Ayant un baccalauréat en génie chimique, j'ai dû travailler fort par moi-même pour réussir à obtenir un poste, car pour les ressources humaines, l'expérience n'est pas regardée si tu n'as pas le bon diplôme. À cause de mon baccalauréat, on ne reconnaissait pas mon expérience en gestion de projets. J'ai accepté de faire différents mandats à la centrale et ceci m'a aidé à y obtenir un poste dans la structure permanente.



▲ FRANÇOIS RINFRET, ING.

Pour ma part, j'ai toujours continué à travailler sur des mandats dans mon domaine à l'intérieur de Gentilly-2, jusqu'à ce que j'obtienne un poste à Gestion Projets Majeurs et Bâtiments (GPMB) chez HQE en passant par le processus normal des affichages de postes.

Grâce à la lettre d'entente pour remplacer les excédentaires, j'ai ensuite été transféré en support automatique à HQT.

# FAITS SAILLANTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017



Par **Christine Marceau,**

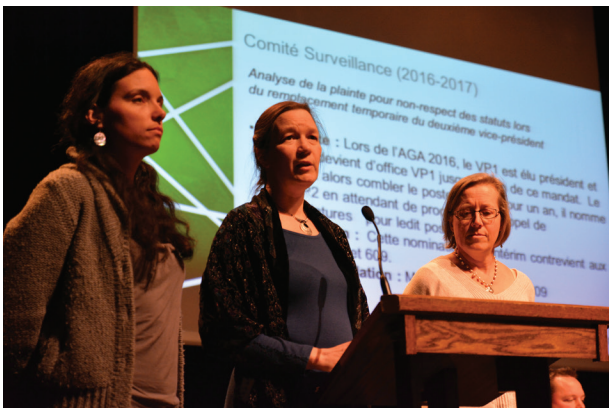
Agente de communication

L'Assemblée générale 2017 s'est tenue le 28 mars dernier, à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM, à Montréal, et plus de 160 membres y ont participé.

## Modification aux Statuts

L'Assemblée a adopté les modifications aux Statuts afin d'y intégrer le Code d'éthique et la Politique contre le harcèlement et la violence.

L'Assemblée a confié au comité Gouvernance et éthique le projet d'amendement visant à harmoniser et modifier s'il y a lieu les termes « gérer » et « administrer » aux définitions de « Bureau » et de « Conseil syndical » du *Chapitre 1 – Définitions* et aux *Statuts 401 – Pouvoirs et devoirs du Conseil syndical* et *602 – Pouvoirs et devoirs du Bureau*. Ce comité remettra ses recommandations lors de l'assemblée générale 2018.



▲ Les membres du comité Surveillance 2016-2017 : Julie Desrosiers, ing., Jeannette Gauthier, ing., et Christiane Foy, ing.

De plus, les modifications suivantes, proposées par le comité Surveillance, ont été adoptées par l'Assemblée :

- *Statut 212 – Responsabilité* et *Statut 501 – Comité de Surveillance* afin de clarifier leur applicabilité au délégué substitut

- *Statut 603 – Durée du mandat des membres du Bureau* afin de l'harmoniser avec le *Statut 609 – Vacance, indisponibilité ou absence au Bureau* qui prévoit qu'un membre du Bureau peut être élu en cours d'année par le Conseil syndical
- *Statut 603 – Durée du mandat des membres du Bureau* par suite de l'application du *Statut 609 – Vacance, indisponibilité ou absence au Bureau* afin de combler en assemblée générale (AG) un poste de Bureau qui deviendrait temporairement vacant à la fin de ladite assemblée
- *Statut 501 – Comité de surveillance* afin d'assurer un traitement plus approfondi des dossiers et une meilleure continuité.
- *Statut 501 – Comité de surveillance* afin que tous les documents utiles à l'accomplissement du mandat du comité soient mis à sa disposition.

Les Statuts sont disponibles sur [www.spihq.qc.ca](http://www.spihq.qc.ca), à l'onglet « Documents ».

## Suivi de l'avis de motion pour le vote électronique

Pour faire suite à l'avis de motion de Vlad Alicescu, ing., déposé l'année dernière, l'Assemblée a adopté le principe général de modifier les Statuts appropriés afin d'étudier la possibilité d'utiliser soit le vote électronique en salle ou le vote électronique à distance. Ce projet a été confié à un comité d'étude qui sera formé par le Conseil syndical et qui fera part de ses recommandations à l'Assemblée en 2018.



▲ Questions des membres pour le Bureau

## Budget 2017

L'Assemblée a adopté le budget présenté et aussi autorisé le trésorier, Jonathan Aubin, ing., à faire un transfert de 90 000 \$ du Fonds d'éventualité vers le fonds d'opération, pour couvrir les dépenses prévues au budget 2017, relativement à la plainte en Cour supérieure et à la requête en juridiction.

## Comité Surveillance

L'Assemblée a adopté la proposition d'amendement du *Statut 501*, alinéa 1, concernant la durée du mandat des membres du comité Surveillance. Conséquemment, deux postes étaient à pourvoir pour un mandat d'un an et deux postes, pour un mandat de deux ans.

Trois membres ont été élus par acclamation :

- Christiane Foy, ing. (mandat d'un an)
- Christian Roy, ing. (mandat de deux ans)
- Jérémie Gaucher, ing. (mandat de deux ans)

Ces derniers examineront les Statuts, les Règlements et les pratiques du SPIHQ afin de permettre une saine gestion du Syndicat.



▲ Les membres, aux boîtes de scrutin, se prononcent

## Élections au Bureau

Cette année, les postes de 1<sup>er</sup> vice-président et de secrétaire étaient à pourvoir par élection pour des mandats de deux ans, et le poste de trésorier, pour un mandat d'un an.

### 1<sup>er</sup> vice-président

Deux candidats se sont présentés : Charles Ouellet, ingénieur à la section Complexe Desjardins 3, et Yannick Leblanc, ingénieur à la section Siège social 1. Charles Ouellet, ing., a été élu.

### Secrétaire

François Morasse, ingénieur à la section Mauricie, a été réélu par acclamation.

### Trésorier

Jonathan Aubin, ingénieur à la section Place Dupuis 3, a été élu par acclamation.

### 2<sup>e</sup> vice-président

À la suite de l'élection de Charles Ouellet, ing., comme 1<sup>er</sup> vice-président, le poste de 2<sup>e</sup> vice-président est devenu vacant. Conformément à l'adoption par l'Assemblée des modifications au *Statut 603 – Durée du mandat des membres du Bureau*, le poste de 2<sup>e</sup> vice-président a pu être comblé sur le champ. Yannick Leblanc, a été élu par acclamation.

Nous remercions les ingénieurs présents à l'assemblée générale pour leur participation. À l'année prochaine !



▲ Assemblée générale 2017 du SPIHQ, salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM, Montréal



**SANI-MANIC**

- Traitement d'eau huileuse
- Traitement de sols contaminés
- Pompage divers
- Nettoyage de tuyaux
- Déversement terrestre

375, de la gare  
St-Anaclet (QC) G0K 1H0  
B: (418) 725-7515  
www.sanimanic.com

Archéologie • Utilisation du territoire • Mise en valeur

# Archéotec inc.

Consultants en archéologie

Pour une prise en compte des valeurs patrimoniales

8548, rue Saint-Denis, Montréal QC H2P 2H2  
Téléphone: 514.381.5112 Fax: 514.381.4995  
Courriel: portique@archeotec.ca www.archeotec.ca



**L'ANATERGOARM™**

est la solution de confiance pour toutes vos opérations dans des endroits restreintes pour des charges allant jusqu'à 500 kg.

Gagnante du prix Robert Sauvé du CRSST 2011 en santé et sécurité de travail

Hydro Québec utilise ANATERGOARM™ TMA-500 un bras serpent spécialisé pour l'extraction des unités de freinage et leurs réinstallations après réparation à la centrale Hydro électrique à LG2.

2100 Rue Guy, suite 200 A  
Montréal, Québec CANADA H3H 2M8  
T 514.223.2540 | C 514.830.6982  
info@roboticsdesign.qc.ca  
www.roboticsdesign.qc.ca

**ROBOTICSDESIGN**  
Industriel • Manual Manipulateurs

# LIQUITECK

Distributeur autorisé de:

ITT Industries GOULDS PUMPS GOULDS WATER TECHNOLOGY A-C Pump

Industriel Commercial/Municipale Allis Chalmers

Grindex Pompe submersible assèchement-boues  
Pompes à piston  
SANDPIPER Warren Rupp Pompes à diaphragme  
SEEPLEX ALL THINGS FLOW Pompes à vis excentrée  
GOMAN PUMP Pompes à engrenage  
Flow-A-Seat Joint Mécanique

LIQUITECK Atelier de Réparation Autorisé Intertek

Tel: 514-630-0880  
info@liquiteck.com  
www.liquiteck.com

# URECON

TUYAUTERIE PRÉISOLÉE

75, boul. Dupont  
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0  
Tél. : (450) 455-0961 Fax : (450) 455-0350  
Site Web : www.urecon.com

# PAVAGE HAXION

9500 Place Jade, Brossard J4Y 3C1  
450.659.0205



RBQ 8278-6997-45

**INDUSTRIEL • COMMERCIAL • MINIER**  
TRAVAUX EN ATELIER ET EN CHANTIER

Unité mobile Jet de sable  
Collecteur de poussière de 500 à 20000 CFM

Préparation de surface haute pression d'eau 15000 psi  
Traçage de lignes de stationnement • Spécialiste en plancher d'époxy  
Blastrac rectifieuse et meuleuse de plancher de béton  
Nettoyage au soda • Revêtement Polyurea

dionpeinture.com  
819 762-6005  
andre.caron@dionpeinture.com  
853, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda Qc J0Y 0G3

ÉMONDAGE PLUS INC.

ÉMONDAGE • ABATTAGE • ÉLAGAGE  
Arbres • Arbustes • Haies

ÉLAGUEUR SIAQ CERTIFIÉ Intertek

ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Guy Déry

495, rue Hart  
Trois-Rivières, QC G9A 4R3

Tél. : (819) 373-7662  
Télec. : (819) 373-0137

# LOI 29 : NOUVELLE LOI ENCADRANT LE FINANCEMENT DE NOTRE RÉGIME DE RETRAITE (RRHQ)



Par Sébastien Guillon, ing.

Comité Avantages sociaux

Le 26 novembre 2015, le parlement du Québec a adopté le projet de loi n° 57 (la loi 29) intitulée « *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées* ». Cette loi<sup>1</sup> est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et encadre dorénavant le financement de notre régime de retraite. Nous vous présentons les principaux points de cette loi qui reste assez complexe pour les non-initiés.

## Historique

La loi découle en partie des recommandations soumises par le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM). Ce conseil regroupe des organisations syndicales et patronales (ex : FTQ, CSN, CSQ, CSD et le Conseil du patronat du Québec). Il a effectué des travaux entre 2014 et 2015 afin de « *revoir et proposer de nouvelles règles de financement applicables aux régimes de retraite du secteur privé* ». La loi 29 présentée en juin 2015 à l'Assemblée nationale découle d'un processus de participation entre des instances syndicales et patronales. Elle reflète globalement un consensus. C'est pourquoi elle n'a pas fait les gros titres des journaux.

## Principale modification

En terme technique, la principale modification est l'exigence d'un financement établi exclusivement selon l'approche de capitalisation et la création d'une provision de stabilisation (PS) en remplacement de l'abandon de la solvabilité. Expliquons ce que cela signifie.

Rappelons qu'auparavant le **bilan actuariel** utilisait deux bases d'analyse (celle de capitalisation et de solvabilité) pour évaluer la situation financière du régime. Sur la base de capitalisation, il est évalué s'il y a suffisamment de fonds pour les futurs retraités et sur la base de solvabilité, il est déterminé s'il y a

assez d'argent dans l'éventualité où le régime disparaîtrait aujourd'hui. Si le montant à payer (le passif) est plus élevé que le montant disponible (l'actif), nous avons un déficit. Le ratio actif sur passif devient alors inférieur à 100 %. Il faut alors rajouter de l'argent. Le financement visait donc à combler tout déficit dès qu'un des deux taux était inférieur à 100 %.

Ces dernières années, le taux de capitalisation a été bien supérieur à 100 % alors que le taux de solvabilité est resté inférieur à 100 % (déficitaire). Cette différence s'explique par les hypothèses actuarielles distinctes utilisées lors de la détermination de ces taux. Le taux de capitalisation dépend plutôt des rendements des placements alors que, le taux de solvabilité est influencé par les taux d'intérêt obligataires. Les bons rendements et les faibles taux d'intérêt obligataires expliquent l'évolution différente des deux taux durant la dernière décennie. La conséquence est que, malgré les bons résultats sur la base de capitalisation, Hydro-Québec devait rajouter des fonds afin de combler le déficit sur la base de solvabilité.

Dans la nouvelle loi, ce n'est plus le cas, un déficit sur la base de solvabilité uniquement peut avoir lieu sans qu'il soit nécessaire de rajouter des fonds supplémentaires. Le financement est basé seulement sur la base de capitalisation, mais pour compenser la disparition de la solvabilité, un nouveau facteur de sécurité est rajouté. C'est la provision de stabilisation.

## Fin de la solvabilité et création de la provision de stabilisation

La loi 29 met fin<sup>2</sup> à l'utilisation de la base de solvabilité dans le financement. C'est uniquement la base de capitalisation qui sert de référence. La base de solvabilité permettait d'assurer une certaine sécurité face aux aléas des rendements de placement. Pour réduire ce risque lié aux fluctuations de la situation

<sup>1</sup> Cette loi est différente de celle, très publicisée, portant sur les régimes de retraite des municipalités (projet de loi 3).

<sup>2</sup> Le taux de solvabilité ne disparaît pas complètement et reste utilisé lors de surplus du régime. Il est ainsi toujours calculé.





M.V.MARK<sup>cc</sup>

ENTREPRENEUR  
EN ÉLECTRICITÉ,  
HAUTE TENSION,  
MÉCANIQUE  
ET CIVIL



875 Selkirk  
Pointe-Claire  
Québec H9R 3S2  
Tél. : (514) 695-0390  
1 800 363-8481  
Fax : (514) 695-1522  
Courriel : info@mvmark.com



# CONSTRUCTION ST-ARNAUD INC.

L'ÉNERGIE RENOUVÉLÉE D'UNE ÉQUIPE BRANCHÉE  
AUX PROJETS D'UNE INDUSTRIE REQUÉRANT LES PLUS  
HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ ET D'EFFICACITÉ

[www.constructionst-arnaud.qc.ca](http://www.constructionst-arnaud.qc.ca)

**T : 418 362.2527**

151, rue Principale  
Sainte-Geneviève-de-Batiscan  
(Qc) GOX 2R0










RBQ 2321-1642-52  
ISO 9001

**SPÉCIALISTES  
DE L'ÉNERGIE  
ÉLECTRIQUE**



les  
**boulons  
abitibi**

### C' EST + QUE DU BOULONS

-  Gray tools/Dynamic
-  Hitachi/Metabo/Milwaukee
-  Jet Équipement
-  Klingspor (meule & abrasif)
-  Cantech (ruban adhésif)
-  ITM/Outils coupant
-  LPS (produits lubrifiants)/Prolab
-  Ucan (ancrage)/Cobra
-  Cable & Chaîne/Outil de Levage

**À votre service depuis 29 ans**

Rouyn-Nonranda Tél:(819)797-1463 Fax:(819)797-3107

Val D'Or Tél:(819)874-1463 Fax:(819)874-3107

**[www.boulonsabitibi.com](http://www.boulonsabitibi.com)**

Maintenant à Ville-Marie, Qc. Tél.: 866-749-1891

### faire passer le courant

*production / transmission / distribution*

Présents au Québec depuis 1928, nous avons travaillé à la réfection et à la construction de nombreux postes et centrales.

Nos équipes multidisciplinaires et nos solutions novatrices font d'**exp** un partenaire stratégique dans le domaine énergétique.

+1.800.567.6927

[exp.com](http://exp.com)



Drummondville • Gatineau • Granby •  
Montréal • Ottawa • Québec • Sherbrooke

économique et démographique, un nouveau facteur est ajouté dans le calcul de l'évaluation actuarielle. Il s'agit de la provision de stabilisation.

### Provision de stabilisation

Le niveau de la provision de stabilisation (PS) est un pourcentage établi selon la répartition des placements de la caisse de retraite et selon la sensibilité face à une hausse des taux d'intérêt. Il vise à stabiliser les bilans annuels du régime. Plus le bilan de la caisse est susceptible de fluctuer selon les rendements de placements ou selon les variations des taux d'intérêt, plus la PS devra être élevée. Par exemple, si les placements comportent beaucoup de placements à revenus variables (comme les actions) ou si la hausse des taux d'intérêt crée un déséquilibre entre l'actif et le passif, le bilan sera plus instable d'où un plus grand facteur de sécurité pour la PS. Selon un récent règlement, la PS varie entre 5 et 27 %, et selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite d'Hydro-Québec, elle serait de 17,6 % au 31 décembre 2015.

### Nouveaux types de cotisations requises

Par le passé, les cotisations requises, c'est-à-dire l'ensemble des montants à payer soit par les employés ou soit par Hydro-Québec, comprenaient principalement le coût du service courant (CSC) et la cotisation d'équilibre pour amortissement de déficit. S'il n'y avait aucun déficit dans le bilan actuariel sur la base de solvabilité et de capitalisation, il n'y avait pas de cotisation d'équilibre pour amortissement de déficit à payer. Ce n'est pas le cas pour le coût du service courant qui représente ce qu'il en coûte afin qu'un employé puisse profiter d'une retraite. C'est la valeur des engagements de la prochaine année. Le coût du service courant varie selon les années.

Dans la loi 29, l'ensemble des cotisations requises, c'est-à-dire l'ensemble des montants à payer soit par les employés ou soit par Hydro-Québec, comprend principalement la cotisation d'exercice qui inclut le coût du service courant, et trois types de cotisations d'équilibre (technique, de stabilisation et de modification) s'il y a des déficits. Nous allons voir où la provision de stabilisation (PS) apparaît.

- Cotisation **d'exercice** = Coût du service courant x (1+PS)
- Cotisation d'équilibre **technique** requise si Actif < Passif, c'est-à-dire si l'actif est insuffisant pour couvrir le passif.
- Cotisation d'équilibre **de stabilisation** requise si Taux d'actualisation < Passif x (PS - 5 %)
- Cotisation d'équilibre **de modification** requise si un déficit est généré par une modification aux dispositions du régime ET que le taux de capitalisation est supérieur à 90 %.

### Exemple de calcul de déficit de stabilisation

La loi 29 précise comment effectuer les calculs pour évaluer les différents types de déficits. Nous allons prendre l'exemple de l'évaluation du déficit de stabilisation qui permet de déterminer, en cas de déficit, la cotisation d'équilibre de stabilisation requise. Rappelons qu'un déficit a lieu lorsque le Passif (les montants que la caisse doit payer) dépasse l'Actif (ce que la caisse a comme argent).

Les calculs avec des chiffres fictifs, mais réalistes, sont les suivants:

$$\text{Bilan de capitalisation} = \text{Actif} - \text{Passif}^3 = 22\,500 - 17\,400 = 5\,100 \text{ M\$}$$

$$\text{Taux de capitalisation (\%)} = 100 \times (\text{Actif}/\text{Passif}) = 100 \times (22\,500/17\,400) = 129 \%$$

Pour une provision de stabilisation (PS) de 18 %, il faut s'assurer de financer sur le passif le montant suivant:

$$\text{Passif} \times (\text{PS} - 5 \%) = (17\,400) \times (18 \% - 5 \%) = 17\,400 \times 13 \% = 2\,262 \text{ M\$}$$

Comme nous avons un surplus de 5 100 (M\$) qui dépasse ce montant 2 262 M\$ nous n'avons pas de déficit de stabilisation et donc la cotisation d'équilibre de stabilisation est nulle.

Nous aurions eu un déficit de stabilisation si:

$$\text{Bilan} > \text{Passif} \times (\text{PS} - 5 \%)$$

Ou

$$\text{Taux d'actualisation} > 100 \times (\text{PS} - 5 \%)$$

La provision de stabilisation (PS) est ainsi un facteur de sécurité, car elle fait gonfler le montant du passif et permet de détecter des déficits plus rapidement et plus tôt.

### Règlements en attente

La loi 29 indique les grandes lignes, mais les détails précis pour effectuer correctement les évaluations nécessitent des précisions qui sont établies sous forme de règlements. Certains règlements sont toujours en attente. Il est normalement prévu que l'ensemble de la réglementation soit adoptée d'ici le début de l'année 2017.

### Comité conjoint sur le régime de retraite

Un comité comprenant l'ensemble des syndicats d'Hydro-Québec ainsi que les spécialistes en régime de retraite d'Hydro-Québec examine au fur à mesure de l'adoption des nouveaux règlements l'arrimage avec les dispositions de notre régime de retraite.

En terminant, il est important de retenir que l'année 2016 a été une année de transition. Les impacts de la nouvelle loi et des règlements sont susceptibles d'évoluer. Nous vous tiendrons informés sur cet aspect important de nos conditions de travail.

**EXPERTS DE L'INNOVATION AU SERVICE DES BÂTISSEURS**



HYDRO-QUÉBEC, SAINT-LAURENT

TOITS MURS FONDATIONS STATIONNEMENTS PONTS AUTRES SPÉCIALITÉS

 **SOPREMA**

ÉTANCHÉITÉ ISOLATION VÉGÉTALISATION INSONORISATION COMPLÈMENTS

SOPREMA.CA 1.877.MAMMOUTH

**PAGEAU MOREL** 











UN ENGAGEMENT DURABLE

Ingénierie mécanique et électrique


[www.pageaumorel.com](http://www.pageaumorel.com)


# TENAQUIP

FOURNITURES, SOLUTIONS & ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS

-  Entrepôt & entreposage
-  Emballage & expédition
-  Manutention
-  Travail des métaux
-  Outils & machinerie
-  Santé & sécurité au travail
-  Entretien des installations
-  Électricité
-  Instruments
-  Fournitures de bureau

AU CANADA **LES SOCIÉTÉS LES MIEUX GÉRÉES**  
Membre platiné

Une entreprise de chez nous 

  
Intertek

Tél.: 1-800-661-2400 • Téléc.: 1-800-661-2212  
Courriel: [info@tenaquip.com](mailto:info@tenaquip.com) • [www.tenaquip.com](http://www.tenaquip.com)



**PTS ÉLECTRIQUE Ltée**  
Certifié ISO 9001: 2015

Distributeur Autorisé

 **POWER SYSTEMS, INC.**

**Depuis 1979** Spécialisé dans la distribution des produits de lignes et postes électriques de moyenne et haute tensions.

20201 ave. Clark Graham, Baie d'Urfe, QC H9X 3T5  
Tél: (514)457-8888 Fax: (514)457-6767  
1-800-363-8420  
[www.PTSELECTRIQUE.com](http://www.PTSELECTRIQUE.com)

MALT  
Ancrages  
Isolateurs  
Parafoudres  
Outils Isolés  
Connecteurs  
Interrupteurs  
Gants Isolants  
Coupe-Circuits  
MALT Portatives  
Perches Isolantes  
Outils de Monteurs  
Quincailleries de Lignes




CONSEILLER CONCEVOIR RÉALISER



**GEMITECH**

SERVICES ÉLECTROTECHNIQUES • ENTRETIEN • VPO • URGENCES 24 H

[www.gemitech.com](http://www.gemitech.com) • 418-841-1010

# « SPIHQ.QC.CA » : VOUS CONNAISSEZ ?



Par **Fatima Radics, ing.**

Comité  
Communications  
et formation syndicale

Il n'y a pas si longtemps que ça, j'archivais soigneusement tous les courriels du SPIHQ dans mes dossiers personnels Outlook, au cas où j'en aurais besoin un jour. Un dossier pour les messages pyramidaux, un autre pour les assemblées générales, un autre pour le comité des Jeunes et ainsi de suite. Une fois devenue déléguée substitut, le nombre de courriels augmenta considérablement, tout comme le nombre de dossiers et le temps requis pour mettre de l'ordre dans tout ça. C'était pire quand j'ai joint le comité Communications et formation syndicale ! Le résultat : une boîte courriel à la dérive et mon subconscient, de plus en plus mal à l'aise, tentant vainement de s'habituer au chaos.

Pour la personne organisée et consciencieuse que je suis, c'était un vrai problème de ne plus se retrouver dans ses courriels et de passer des minutes à chercher le message avec la liste des jeunes de moins de 30 ans que je devais accueillir à Hydro-Québec et au SPIHQ. Je me disais, si ça continue comme ça, je vais certainement manquer le party de Noël des militants, ce qui aurait été vraiment plate ! Bon, j'exagère un peu, mais n'empêche que ça me chicotait. On vit dans un monde où tout va si vite, qu'on n'a plus le temps de prendre son temps. Je devais trouver une solution et passer en vitesse « grand V ». La solution était beaucoup plus simple qu'anticipée ! En fait, elle était à un clic près, sur « [SPIHQ.qc.ca](mailto:SPIHQ.qc.ca) ».

Ce sont mes collègues du comité Communications et formation syndicale qui m'ont fait découvrir le site web du SPIHQ, car, je l'admets, je n'y suis allée qu'une ou deux fois il y a de cela plusieurs années et je me souviens que c'était compliqué. Surtout avec le mot de passe, que j'oubliais tout le temps (je choisis toujours des mots de passe trop créatifs en me disant que je vais m'en souvenir « cette fois-ci », mais ce n'est jamais le cas).


Au début, j'étais sceptique. J'avais évidemment oublié mon mot de passe et je me disais, ouf, ça va être compliqué d'en avoir un autre. Erreur, c'était simple comme bonjour ! J'ai cliqué sur « J'ai oublié mon mot de passe », inscrit mon nom d'utilisateur (nom.prénom) et le « captcha » (pour prouver que je n'étais pas un robot) et presque instantanément, je recevais un courriel avec un lien unique me permettant de changer mon mot de passe. Jusque-là, mon expérience était plutôt agréable, de loin plus conviviale qu'avec Desjardins, où j'avais passé une demie heure au téléphone à répondre à des questions dont l'ordinateur « n'aimait pas » la réponse. Bref, un vrai jeu d'enfant !

**JODOIN  
LAMARRE  
PRATTE  
ARCHITECTES**

Poste Bélanger,  
Montréal



**LE GÉNIE  
DU RENDEMENT  
DEPUIS 1956**



**bouthillette  
parizeau**

systèmes évolués  
de bâtiments

514-383-3747 | bpa.ca  
Montréal | Longueuil | Laval | Québec | Lévis | Gatineau | Ottawa

**ebc**  
INC  
RBQ 2971-7428-73

Génie civil et terrassement  
Grands travaux | Mines

[www.ebcinc.com](http://www.ebcinc.com)







**J.E. Perron**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

[jeperron.ca](http://jeperron.ca)


**gentec** | 50 ans

...des solutions industrielles!

**ASSC/UPS... nouveau produit!**  
C'est avec grand plaisir que nous vous présentons notre alimentation sans coupure triphasée (ASSC/UPS) à double conversion (chargeur-batterie-onduleur) dont la tension de la batterie est de 125 ou 250Vcc. Le produit peut alimenter divers types de charges (éclairage au DEL, contrôle, ...). La **Série ASC** est aussi disponible en version onduleur triphasé seulement (**Série OND4**).



(418) 651-8000 / [www.gentec.ca](http://www.gentec.ca)



**ÉCHAFAUDAGES**

**CLÔTURES TEMPORAIRES**

**ÉQUIPEMENTS ANTICHUTE**

**INSTALLATION - VENTE - LOCATION**



**ÉCHAFAUDS  
Plus**



LAVAL  
TROIS-RIVIÈRES  
QUÉBEC

**1 855 809-5555**  
[WWW.ECHAFAUDSPLUS.COM](http://WWW.ECHAFAUDSPLUS.COM)

**SOLENO**  
La maîtrise de l'eau pluviale



**DES SOLUTIONS COMPLÈTES POUR  
LA MAÎTRISE DE L'EAU PLUVIALE**

- Solutions en polyéthylène haute densité et en béton fibre pour le captage de l'eau.
- Conduites en polyéthylène haute densité et en acier ondulé pour le transport de l'eau.
- Solution de contrôle qualitatif pour le traitement de l'eau pluviale.
- Système de stockage souterrain avec ou sans recharge de la nappe phréatique.
- Accessoires standards ou sur mesure en polyéthylène haute densité.
- Géotextiles non tissés, agrotexiles, textiles intelligents.

+ 800.363.1471 | [soleno.com](http://soleno.com)





Après avoir changé mon mot de passe et m'être connectée, j'étais prête à explorer le contenu. J'ai commencé par l'onglet qui me paraissait le plus intéressant et susceptible de résoudre mon problème, c'est-à-dire l'onglet « **Documents** ». Comme de fait, tout y était : les messages pyramidaux, les Échos du conseil, les postes vacants au SPIHQ, les lettres d'entente, sans compter la convention collective en format PDF, idéal pour y faire des recherches et trouver rapidement le sujet qui nous intéresse. Plus besoin d'archiver des courriels, quelle bonne nouvelle !

Ensuite, j'ai consulté la « **FAQ** ». J'y ai trouvé une foule d'informations sur les heures supplémentaires, le plan de formation, le rappel au travail, les dons de sang, les maladies famille et j'en passe. Le tout classé par sujet ou rubrique, ce qui rend la navigation super facile. Saviez-vous qu'il est possible d'obtenir un paiement d'une demi-journée, lorsqu'on donne du sang ? Qu'il est possible de prendre un congé allant jusqu'à 10 jours pour maladie grave d'un proche, dépendant de la situation ?

Par ailleurs, certains sujets ont été approfondis par le comité Communications et formation syndicale, et présentés sous forme de capsule d'autoformation. À lire à l'onglet « Documents » sous « Capsule de formation » !

À l'onglet « **Calendrier** » étaient conciliées plusieurs activités syndicales, par exemple les dates des conseils syndicaux, de l'assemblée générale et de la Tournée du Bureau.

C'est à l'onglet « **Instances syndicales** » qu'il est possible de se familiariser en un clin d'œil avec le syndicat, à savoir qu'est-ce qu'un conseil syndical, quel est le rôle du Bureau, combien de comités compte le SPIHQ, etc. D'ailleurs, c'est là que sont publiées les informations pertinentes aux assemblées générales.

Si vous aimiez savoir à quelle section appartient un de vos collègues qui ne travaille pas au même endroit que vous, ou encore connaître les noms des délégués et délégués substitués, c'est à l'onglet « **Section** » que vous devez vous diriger. Les rôles des comités sont expliqués en détail à l'onglet « **Comités** ». On y retrouve aussi l'adresse courriel du comité et le nom de ses membres. Plusieurs liens utiles vers d'autres sites sont donnés à l'onglet « **Liens** ». Finalement, l'onglet « **Contacts** » parle de lui-même, pratique si on cherche l'adresse postale du syndicat ou encore le numéro de téléphone.

Que se passe-t-il si l'utilisateur ne se connecte pas ? Il a alors accès à moins d'onglets, tout simplement, mais il peut quand même visualiser les dernières nouvelles, télécharger L'Écho en version électronique, ainsi que consulter les onglets « **Liens** » et « **Contacts** ». Somme toute, il y a intérêt à se connecter ! Le site web du SPIHQ... une mine d'informations à découvrir !

**AXOR**  
EXPERTS • CONSEILS

L'ingénierie-construction à l'échelle humaine

MONTRÉAL | SEPT-ÎLES | BAIE-COMEAU | PORT-CARTIER


axorexperts.com

PRIX  
VISIONNAIRE  
2016

Grands Prix  
du génie-conseil  
québécois

45<sup>e</sup>  
ANNIVERSAIRE  
1972-2017

Spécialités:  
Construction et entretien  
de lignes de transmission



**GLR**  
RBQ: 2347-5114-55

1095, rue Valets, C.P. 155  
L'Ancienne-Lorette, Québec  
G2E 3M3

Téléphone: 418-872-7420  
Télécopieur: 418-872-2001  
Courriel: glr@glr.qc.ca  
www.glr.qc.ca

ISO 9001

**Échafaudage INDUSTRIEL** 

2380, Alexis-le-Trotteur, Jonquière (Québec) G7X 0J7  
Téléphone 418-548-3674 Télécopieur : 418-548-3675  
Courriel : [info@echafaudageindustriel.com](mailto:info@echafaudageindustriel.com)

Licence RBQ : 5596-3623-01 CERTIFIÉ ISO 9001

- Vente et location d'échafaudages
- Installation d'échafaudages et d'étalement
- Formations spécialisées en échafaudage
- Conception de plan
- Location d'abris temporaires
- Installation, vente, réparation de structure MegaDome®.



**ROUSSEL**  
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ - QUÉBEC



**SECTEURS**  
Éclairage de rues • Feux de circulation  
Électricité commercial • industriel • institutionnel  
Caméra de surveillance MTQ • Projets spéciaux

[www.rousselquebec.com](http://www.rousselquebec.com)

Frank Roussel, président  
Téléphone : 418-628-6307

ZENSOL

Découvrez le nouveau CBV

Votre diagnostic de disjoncteurs plus précis et plus complet

[Zensol.com](http://Zensol.com) | 514.333.3488



QUÉBEC-LEBOURGNEUF :

# AU CŒUR DE LA CAPITALE NATIONALE

L'augmentation rapide du nombre d'ingénieurs dans la capitale nationale depuis les années 2000 a nécessité la division des membres en deux sections distinctes. C'est ainsi qu'en juin 2013, la section Québec-Lebourgneuf fut créée. Elle regroupe aujourd'hui 65 ingénieurs travaillant pour la plupart dans les bureaux du boulevard portant le même nom.

Les deux tiers des ingénieurs travaillent pour Hydro-Québec Distribution et l'autre tiers, pour Hydro-Québec TransÉnergie. Pour le distributeur, la majorité des ingénieurs se retrouve dans les unités Solution et Réalisation, Projets et Services et Réseaux autonomes. Pour le transporteur, les ingénieurs travaillent au sein de Planification des Réseaux régionaux, et Expertise et soutien Appareillage.

La section Lebourgneuf est située tout près de quartiers résidentiels centraux en plein essor. Depuis le prolongement du boulevard Robert-Bourassa, les quartiers résidentiels des Méandres, et plus récemment le Mesnil et le Power Center Lebourgneuf, n'ont cessé de se développer.

Le long de la rivière Saint-Charles, à quelques pas de marche de notre quartier général, se trouve le parc de l'Escarpement, endroit bucolique prisé pour faire une promenade de plusieurs kilomètres dans les sentiers. Notre quartier général est très accessible par le réseau routier, et un autobus express circule sur le boulevard Lebourgneuf. Fait à noter, plusieurs employés habitent ces quartiers résidentiels, facilitant ainsi la conciliation travail-famille. Certains y viennent en vélo (12 mois par année pour les plus courageux) et d'autres, tout simplement à



▲ Photo : Hydro-Québec

pied. Dans le même ordre d'idées, afin de maintenir une bonne forme physique, des cours de groupe sont offerts sur l'heure du dîner et en soirée à tout le personnel, dans un local spécialement aménagé au 2625 boulevard Lebourgneuf.

Plusieurs employés, sensibles à l'environnement, possèdent un véhicule rechargeable. Les trois bornes disponibles aux employés sont souvent utilisées, de même que celle pour le public.

La capitale nationale ne manque pas d'activités sportives et culturelles. On y trouve des centres de ski alpin à moins d'une demi-heure et aussi le fameux « Village Vacances Valcartier » offrant des activités hivernales et estivales. On peut profiter du Carnaval de Québec et du Festival d'été de Québec qui attirent de très grandes foules.

Le Vieux-Québec, déclaré patrimoine mondial en 1985 par l'UNESCO, accueille beaucoup de bateaux de croisière, dont le « Queen Mary 2 », avec à bord, des touristes avides de découvrir la seule ville fortifiée d'Amérique du Nord.

Québec n'est pas seulement un gros village comme certains disent à la blague, mais une belle ville touristique où il fait bon vivre !

## Délégués syndicaux

### Délégué :

Nelson Bordeleau, ing.,  
tél. HQ : 730-6315

### 1<sup>ère</sup> déléguée substitut :

Lorraine Reid, ing.,  
tél. HQ : 730-6325

### 2<sup>e</sup> délégué substitut :

Daniel Ferland,  
tél. HQ : 730-4042

## Membres de comités

### CTTA (responsable) :

Lorraine Reid, ing.,  
tél. HQ : 730-6325

### Nomination :

Alain Lacroix, ing.,  
tél. HQ : 730-6356

Sébastien F.-Gingras, ing.,

tél. HQ : 730-2227



**INFRASTRUCTEL**

CONCEVOIR AVEC PASSION  
LES RÉSEAUX DE DEMAIN

INGÉNIERIE DE:  
Réseaux de télécommunications  
Infrastructures souterraines d'utilités publiques

FIER FOURNISSEUR DES GROUPES:  
Hydro-Québec Distribution et Technologies



QUÉBEC ONTARIO INTERNATIONAL

[infrastructel.com](http://infrastructel.com) 

**TECHNIARP**



**ARPENTAGE DE CONSTRUCTION**  
Québec-Montréal-Chicoutimi-Rimouski

Contact: M. Jean-François Bernier  
C. [jf.bernier@techni-arp.com](mailto:jf.bernier@techni-arp.com)  
T. 1.855.422.1425

**Techni-arp.com**



Location de conteneurs

Résidentiel - Commercial - Industriel

- Construction
- Rénovation
- Toitures
- Démolitions
- Sinistres

**514-895-8242**

[www.matrec.ca](http://www.matrec.ca)



**SPÉCIALITÉS ET MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION**  
BRIQUES ET PIERRES

**FIXOPRO**

<b>MONTRÉAL</b> (514) 327-7175	<b>SHERBROOKE</b> (819) 347-1020	<b>RIMOUSKI</b> (418) 722-0146
<b>LAVAL</b> (450) 667-5600	<b>TROIS-RIVIÈRES</b> (819) 373-9090	<b>CHICOUTIMI</b> (418) 545-1945
<b>BOUCHERVILLE</b> (450) 449-0800	<b>QUÉBEC</b> (418) 871-3377	<b>OTTAWA - GATINEAU</b> (819) 770-5582
<b>BROSSARD</b> (450) 659-8555	<b>10% aux membres</b>	



**WWW.BETONPROVINCIAL.COM**



- |   |  |
|---|--|
|  FORAGE        |  OUVRAGES D'ART |
|  ENVIRONNEMENT |  EXPLOITATION   |
|  EXCAVATION    | ENTRETIEN ROUTIER  |

**WWW.LOISELLE.CA**

280 BOUL. PIE XII SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QC) J6S 6P7

**1 888.373.4274**

**DESCHÊNES**

VOTRE DISTRIBUTEUR EN ÉLECTRICITÉ



- Choix
- Disponibilité
- Conseils
- Efficacité
- Fiabilité

**1 800 465-4711 [www.deschenes.qc.ca](http://www.deschenes.qc.ca)**

## RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL DU 15 MARS 2017

Les comités veillent au respect de la convention collective et offrent des services aux membres. Les membres de ces comités sont impliqués dans de nombreux dossiers qui vous sont présentés ici. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour vous informer, vous faire conseiller et aussi les mettre au courant de situations, qui relèvent de leur champ d'activité respectif, et qui sont locales à votre environnement de travail.

### CTTA

*Lorraine Reid, ing. (responsable)*  
*Vlad Alicescu, ing.*  
*Christian Gazil, ing.*  
*Olivier Massicotte, ing.*  
*Guy St-Germain, ing.*

Depuis le début de l'année, nous avons eu deux nouvelles réorganisations. Une à la Direction principale Environnement et affaires corporatives (regroupement de tous les conseillers en environnement) au sein d'une seule unité, et une autre à la Direction principale Solution technologique. Nous sommes à l'affût pour HQD, car les 100 jours de David Murray sont faits...

On demande toujours aux ingénieurs de nous informer de tout changement technique, technologique ou administratif afin que nous puissions intervenir dans les délais prescrits et respecter les articles 15.28 et 31 de la convention collective. Le message semble bien passer, car le comité reçoit de plus en plus d'informations et beaucoup d'appels téléphoniques.

### GESTION DU FONDS D'ÉVENTUALITÉ

*Claude Tremblay, ing. (responsable)*  
*Steve Caron, ing.*  
*Stéphane Plourde, ing.*  
*Maxime Tremblay, ing.*

Étant donné une certaine amélioration de quelques indices de marché en début d'année, le comité a décidé d'augmenter le nombre de titres de participation (actions) de façon à profiter de la hausse des marchés boursiers qui semble vouloir se poursuivre. Le comité surveille attentivement les différents indices de marchés de façon à déceler tout signe de correction.

### GRIEFS

*Christian Gazil, ing. (responsable)*  
*Patrick Bergevin, ing.*  
*Jean-Gabriel Lord, ing.*  
*Mathieu Froment, ing.*  
*Luc Matteau, ing.*  
*Dan Cristian Rosculeț, ing.*  
*Guy St-Germain, ing.*

Parmi les sept rencontres du comité Grieffs planifiées cette année, une a été déjà tenue. Dix-huit journées d'arbitrage sont programmées en 2017. De plus, depuis le début d'année, vingt-six griefs ont été déposés et deux dossiers concernant des congédiements sont traités en priorité.

La première journée d'arbitrage planifiée en 2017 avec M<sup>e</sup> Jean-Pierre Lussier, lors de laquelle nous avons prévu poursuivre l'arbitrage du grief syndical relatif à l'interprétation de la clause 17.03 c) concernant la reclassification niveau I à II, a été annulée par Hydro-Québec. La Direction nous a informés que son procureur est en congé de maladie.

Le 1<sup>er</sup> février dernier, nous avons accueilli Jean-Gabriel Lord au comité Grieffs. Bienvenue dans notre équipe.

### NOMINATION

*Guy St-Germain, ing. (responsable)*  
*Patrice Blais, ing.*  
*Benoît Dionne, ing.*  
*Sébastien Filteau-Gingras, ing.*  
*Alain Lacroix, ing.*

Il y a eu 19 réunions du CNI en 2016 afin d'analyser les candidatures de 296 dossiers. La répartition de ces postes est : 214 Ingénieur, 5 Cadre ingénieur, 5 Cadre de maîtrise, 0 Professionnel, 30 Spécialiste, 2 IGEE et 40 Chargé d'équipe. L'état des dossiers présentés est de 224 (76 %) entérinés, 37 (13 %) mis en suspens et 34 (11 %) à titre informatif.

### JURIDICTION ET RECOURS À L'EXTERNE

*William Hounkonnou, ing. (responsable)*  
*Christian Gazil, ing.*  
*François Labrecque, ing.*

Depuis le dernier rapport, le comité a procédé au suivi des différentes lettres d'entente signées. Des demandes ont été adressées à Hydro-Québec pour le versement d'ingénieurs devant appartenir à la juridiction du SPIHQ et de nouvelles demandes sont en étude.

À la suite de la démission de Jean Brouillette, le comité a accueilli François Labrecque au sein de son équipe. Comme le comité Recours à l'externe a été fusionné au comité Juridiction, il faudra travailler à unir les missions et procédures des deux anciens comités.

Trois ingénieurs ont été versés au Syndicat grâce aux actions du comité et aux informations fournies par les membres. De plus, après une revue effectuée au niveau des chefs premier niveau membres de l'OIQ, le SPIHQ a pu récupérer sept nouveaux membres.

ANCRAGES | BOULONS | OUTILLAGE

Ancrages Canadiens



Hegedus Ltée

Plus de 50 ans à votre service  
Depuis 1957

ISO-9001

[www.ancragescanadiens.com](http://www.ancragescanadiens.com)

1180, rue de Louvain Ouest, Montréal (Québec) H4N 1G5  
Tél.: 514 381-3431 | Téléc.: 514 381-3688 | Sans frais: 1 800 381-4574



**Galarneau**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.  
R.B.Q. : 2859-0750-61



721, BOULEVARD DE L'UNIVERSITÉ  
ROUYN-NORANDA, QC J9X 7C5

819 797-3894  
INFO@GALARNEAU.CA

[WWW.GALARNEAU.CA](http://WWW.GALARNEAU.CA)

**FORAGE  
SAGUENAY**

Tirants d'ancrages  
Consolidation et stabilisation  
de paroi rocheuse  
Injections et consolidation  
Injection de coulis cimentaire

Dynamitage  
Forages spécialisés  
Ancrages  
Ancrages et forages au roc  
Ancrages et forage mort-terrain

Tél.: 418.542.5059 Cell.: 418.540.3741 Fax: 418.542.3023  
sb@foragesaguenay.ca [www.foragesaguenay.ca](http://www.foragesaguenay.ca)



**R. DUMAS**  
2007 Inc.  
ENTREPRENEUR PÉTROLIER

Jean-Guy Dumas, président  
jeanguy.dumas@rdumas2007.com  
Cellulaire : 514 592.6132

[www.rdumas2007.com](http://www.rdumas2007.com)

1765, rue Effingham, Terrebonne (Québec) J6Y 1R8  
Téléphone : 450 435.8886 Télécopieur : 450 435.4445



SERVICE  
D'URGENCE  
SOIR ET FDS  
514 837.4028



**LES BÉTONS CENTRIFUGÉS**  
division de LA COMPAGNIE MELOCHE INC.

Serge Leduc  
Directeur

Manufacturier de poteaux en béton centrifugé  
et de mobilier urbain décoratif

Tél.: (514) 695-3395 • Fax: (514) 695-2316  
3125, boul. Saint-Charles, Kirkland (Québec), H9H 3B9  
sleduc@bcl-cmi.com



## RETOUR SUR LE CONSEIL SYNDICAL DU 10 MAI 2017

### AVANTAGES SOCIAUX

*Mathieu Froment, ing. (responsable)*  
*Christian Gazil, ing.*  
*Dany Généreux, ing.*  
*Sébastien Guillon, ing.*

Depuis le début de l'année 2017, le comité s'est réuni à trois occasions.

L'assemblée annuelle du RRHQ arrive à grands pas. Il est possible de produire une procuration afin de donner votre vote à un membre du SPIHQ qui sera présent lors de cette assemblée. Cette année, c'est Sébastien Guillon qui agira comme représentant. Veuillez remplir votre procuration au [www.rrhq.ca](http://www.rrhq.ca). Une nouveauté pour les membres qui donneront leur vote par procuration : tirage d'un iPad et de cartes-cadeaux. Pour plus de détails, surveillez le message pyramidal qui suivra sous peu !

Les membres du comité ont participé récemment à un CRT (20 avril) et à une journée d'arbitrage (25 avril), tous les deux relativement aux griefs de l'AVCS.

### COMMUNICATIONS ET FORMATION SYNDICALE

*Isabelle Simard, ing. (responsable)*  
*Benoît Dionne, ing.*  
*Bernard Parent, ing.*  
*Fatima Radics, ing.*

Les prochaines capsules en préparation sont celles de la Procédure de griefs (préparée par le comité Griefs), et possiblement les déclencheurs et la démarche des Changements techniques, technologiques et administratifs (CTTA), toujours en collaboration avec le comité concerné.

Bernard Parent et Fatima Radics poursuivent leur travail avec Christine Marceau à l'étude des moyens de communication au SPIHQ, le comité devrait fournir ses recommandations pour l'automne 2017.

Le comité a un poste à combler actuellement, communiquez avec nous pour plus de détails sur les prochains projets du comité !

Nous sommes toujours intéressés par vos sujets ou vos articles pour L'Écho et vos photos sont également bienvenues, communiquez avec Christine au bureau du SPIHQ.

### RECLASSIFICATION

*Keyvan Maleki, ing. (responsable)*  
*Vlad Alicescu, ing.*  
*Christian Gazil, ing.*  
*Isabelle Thériault, ing.*

Pour la deuxième année consécutive, Keyvan Maleki, ing., assumera, en 2017, la responsabilité du comité Reclassification.

Vlad Alicescu, ing., s'est joint au comité. Christian Gazil ing., responsable du comité Griefs, met ses connaissances acquises dans les griefs de reclassification et sa maîtrise des dossiers au service du comité Reclassification. Isabelle Thériault, ing., membre du comité depuis plusieurs années, continuera de nous faire profiter de son expérience. Le comité bénéficie ainsi d'une dynamique remarquable afin d'offrir un service de qualité aux membres.

Plusieurs projets ont été définis cette année, entre autres : supporter davantage les ingénieurs pour le passage de niveau I à II, et étudier les pistes d'amélioration du passage de niveau III à IV.

La deuxième édition de la formation sur la reclassification des ingénieurs est en cours de préparation pour le vendredi 24 novembre 2017. Une nouvelle formule est à l'étude afin d'ajouter encore à la qualité de cette formation et la rendre plus adaptée aux besoins des membres. Le comité recommande également aux ingénieurs de présenter cette activité en lien avec leur développement de la carrière à Hydro-Québec, dans leur plan de formation.

### SANTÉ ET SÉCURITÉ

*Benoît Dionne, ing. (responsable)*  
*Christian Gazil, ing.*  
*Denis Hallé, ing.*  
*Alain Lacroix, ing.*  
*Georges Loiselle, ing.*

Le comité est maintenant complet avec l'arrivée d'Alain Lacroix.

Les huit délégués sociaux (DS) ont complété avec succès leur formation. N'hésitez pas à faire appel à eux, ils sont là pour vous aider en cas de besoin.

La prochaine rencontre du comité conjoint est prévue pour le 1<sup>er</sup> juin. Il est à noter que tous les sujets traités au cours de ces rencontres sont présentés dans le bulletin **L'Aperçu** à : [http://rh.hydro.qc.ca/bulletin/apercu\\_cpss/2\\_28.htm](http://rh.hydro.qc.ca/bulletin/apercu_cpss/2_28.htm).



TRANSFORMATEURS L.T.E.F.  
**PIONEER**  
 TRANSFORMERS L.T.D.



**Fabriqueur de transformateurs**  
 (max : 25 MVA à 72 kV)

- Sur socle (TSS)
- Inductance de MALT
- Services auxiliaires
- Submersible
- Chambre Annexe

Téléphone : (450) 378-9018

Télécopieur : (450) 378-0626

Site Web : [www.pioneertransformers.com](http://www.pioneertransformers.com)

Granby, Québec

# LEBOLAB

- Formations adaptées aux ingénieurs et professionnels de l'industrie
- Formateurs chevronnés
- Équipements à la fine pointe de la technologie
- 4 laboratoires pleinement fonctionnels

Tous les détails à [master.ca/fr/lebolab](http://master.ca/fr/lebolab)



METALIUM EST VOTRE CENTRE DE SERVICES DE MÉTAUX METTANT À VOTRE DISPOSITION UNE PLÉIADE DE PRODUITS INVENTORIÉS, DISPONIBLE À LA CONSOMMATION DANS LES MEILLEURS DÉLAIS DE L'INDUSTRIE TOUT EN ASSURANT UNE COUVERTURE ÉTENDUE DU TERRITOIRE DE L'EST DU CANADA.

Gatineau - Laval - Québec - Chicoutimi - Rimouski - Ste Julie - Moncton

4020, rue Garand, Laval (Québec) H7L 5C9

Téléphone : 450-963-0411 • Télécopieur : 450-963-3362

[www.metalium.com](http://www.metalium.com)



1020, rue André-Liné  
 Granby, Québec J2J 1J9

Téléphone : 450 378-2334

Courriel : [ventes@GranbyIndustries.com](mailto:ventes@GranbyIndustries.com)

[www.granbyindustries.com](http://www.granbyindustries.com)

Réservoirs d'entreposage de produits pétroliers

- Commerciaux légers
- Industriels légers
- Résidentiels

UNE ENTREPRISE DU GROUPE



Ingénierie électrique sur mesure



Leader dans l'application de solution innovatrice dans la transformation et la distribution de l'énergie

Flexible et facilement adaptable  
 Structure en profilé d'aluminium



Fabrication et conception d'appareillages électriques de 480 V à 38 kV, conformément à IEEE et CSA

4025, rue Letellier, Sherbrooke (Québec) J1L 1Z3

Tél. : 1 819 829-2100 Téléc. : 1 819 829-2363 [info@dual-ade.com](mailto:info@dual-ade.com)

[dual-ade.com](http://dual-ade.com)



**MACHINERIE G.A.S.**



Fabrication de machineries  
 Cisaille-presse-plieruse

[www.gingras-gas.com](http://www.gingras-gas.com)

[info@gingras-gas.com](mailto:info@gingras-gas.com)

762, Chemin Olivier, Lévis (Québec) G7A 2N2

Tél. : (418) 831-1417 • Fax : (418) 831-4973

CENTRE DE RÉPARATION HYDRAULIQUE



CENTRE DE RÉPARATION HYDRAULIQUE  
**HYDREP INC.**

Conception et fabrication de systèmes électrohydrauliques



- Experts en hydraulique
- Traitements des eaux et environnement

Courriel : [info@hydrepinc.com](mailto:info@hydrepinc.com)

Site web : [www.hydrep.ca](http://www.hydrep.ca)

3560, rue de l'Énergie  
 Parc Industriel  
 Jonquière, Québec, G7X 9H3

Tél.: 418 695-0120

Fax: 418 695-2630

Cell.: 418 690-5995 (service 24/24)

# MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

PAR FRANÇOIS MORASSE, ING.  
Secrétaire

Le Conseil a adopté les projets d'amendement et de création de Règlements suivants. Les modifications apparaissent **en rouge** et les Règlements se lisent dorénavant comme suit.

## SÉANCE DU 15 MARS 2017

### RÈGLEMENT 205 — ORDRE DU JOUR

(...)

3. L'ordre du jour d'une assemblée générale ordinaire n'est pas fermé et comprend, au moins, les points suivants :

(...)

**i) élection des membres du comité de surveillance;**

**j) élection des membres du Bureau du Syndicat;**

(...)

### RÈGLEMENT 404 — COMPOSITION DES COMITÉS

À l'exception du comité de surveillance, tout comité<sup>1</sup> est formé par le Conseil syndical qui précise son mandat et le nombre de ses membres.

(...)

<sup>1</sup> Ce nombre n'inclut pas le parrain.

### RÈGLEMENT 409 — RENCONTRE ENTRE LE BUREAU ET LES RESPONSABLES DE COMITÉ

Le Bureau organise annuellement une rencontre d'orientation stratégique réunissant le Bureau et tous les responsables de comité. Cette rencontre se tient **dans les trois (3) mois précédant l'adoption du budget annuel par le Conseil syndical.**

### RÈGLEMENT 410 — POUVOIRS ET DEVOIRS DU PARRAIN DE COMITÉ :

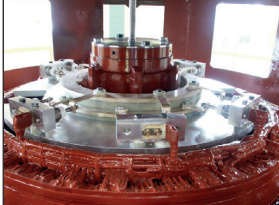
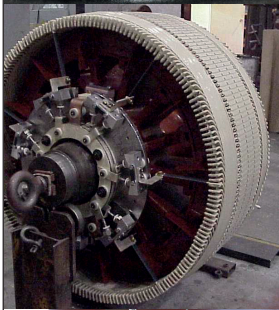
**Un parrain est un membre du Bureau désigné par le président pour faire le lien entre un comité et le Bureau. Conformément au Statut 605 — Pouvoirs et devoirs du président, le président fait partie d'office de chaque comité, à l'exception du comité de surveillance et de tout comité ad hoc de discipline. À ce titre, le président agit comme parrain ou délègue ce rôle à un autre membre du Bureau.**

**Le parrain doit :**

- **servir d'intermédiaire pour les échanges entre le comité et le Bureau**
- **veiller à ce que le comité agisse selon les orientations du Syndicat**
- **mettre les ressources de la Permanence au service du comité lorsque requis**
- **lorsque le comité est dysfonctionnel, proposer au Bureau des moyens de redressement**

**Le parrain n'est pas un membre régulier du comité en ce sens qu'il ne doit pas occuper ni reprendre les fonctions des responsables ou des membres de comités. Il n'est pas non plus tenu de participer à toutes les rencontres du comité. Cependant, il participe aux discussions, a droit de proposition et droit de vote. Les libérations et frais de déplacement du parrain sont imputés au Bureau.**

**Nonobstant l'alinéa 3, un membre du Bureau peut être membre ou responsable d'un comité ad hoc et agir simultanément comme parrain auprès de ce comité.**



## Votre équipe d'experts en générateurs Hydro-électriques et éoliens

- Optimisation des bobinages de pôles de générateurs
- Élimination sécuritaire des déchets amiantés
- Fabrication et remise à neuf de barres de connexions

### Dites adieu aux entretiens de systèmes de commutation!

- Conversion de système d'excitation à courant continu en diodes
- Méthode brevetée



## CANMEC INDUSTRIEL

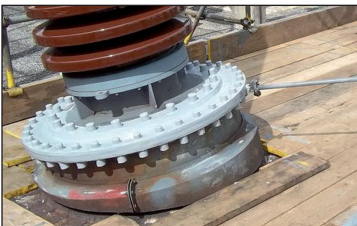
1750 La Grande, Chicoutimi, Québec G7K 1H7

[www.canmec.com](http://www.canmec.com)

Tél. : (418) 543-6161 • Fax : (418) 543-5564

Depuis 1988, **Canmec Industriel**, membre du **Groupe Canmec**, est reconnue comme un chef de file dans la conception, la fabrication et l'installation d'équipements hydromécaniques.

Nous sommes fiers d'avoir participé activement à la réalisation des plus grands projets d'Hydro-Québec. Les centrales de Péribonka, Toulousteuc, Grand-Mère, Sainte-Marguerite 3, La Grande, Beauharnois, Pont-Arnaud, Chûte Garneau, Eastmain 1 et 1A, Rupert et plus récemment La Romaine sont des exemples parmi tant d'autres de nos réussites.



## LES FUITES D'HUILE DES TRANSFORMATEURS

Les transformateurs sont susceptibles de subir des fuites et de la corrosion.

L'utilisation d'une solution Belzona qui tolère les surfaces grasses permet de contenir et de boucher de façon permanente des fuites in situ, réduisant ainsi le temps d'arrêt et le remplacement coûteux de pièces.

Pour plus d'informations, visitez [belzonaquebec.com](http://belzonaquebec.com)



**BELZONA**<sup>®</sup>  
Réparer • Protéger • Améliorer

BELZONA QUÉBEC  
1385, avenue Galilée  
Québec, Québec, G1P 4G4

Téléphone: (418) 871-4666  
Télécopieur: (418) 871-4970  
Sans frais: 1-888-837-1867  
[info@belzonaquebec.com](mailto:info@belzonaquebec.com)



PAR **FRANÇOIS MORASSE, ING.**

*Secrétaire*

# BIENVENUE PARMIS NOUS

Le Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres en règle<sup>1</sup>.

Fondé en 1964, le SPIHQ est un syndicat indépendant qui prend à cœur la défense de ses membres. Il compte 1 885 cotisants en date du 18 mai 2017. De ce nombre, 1 686 sont membres en règle tel que défini au point 2 du Statut 205.

Depuis la dernière parution de L'Écho, le SPIHQ a accueilli les nouveaux membres en règle suivants :

Nom du membre	Unité structurelle	Section
<b>Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés</b>		
Stéphane Rodrigue	Gestion d'ingénierie - Territoire Nord	Saguenay
Bruno Savard	Gestion d'ingénierie - Territoire Nord	Saguenay
Frédéric Vallée	Appareillage majeur et câbles	Place Dupuis 4
<b>Hydro-Québec Distribution</b>		
Nicolas Morissette	Chicoutimi Projeteur DPCHICP1	Saguenay
Ahmed Saidouni	Ordonnancement - Montmorency/ Matapédia	Québec Beauport
<b>Hydro-Québec Production</b>		
Philippe Bergeron	Diagnostics, pérennité et projets	Manicouagan-Matapédia
Mickaël Szczota	Appareillage mécan. -Turbine Alternateur	Siège social 1
Dolice Dontsi Maken	Études de sécurité	Siège social 2
Hugo Longtin	Expertise en barrages	Siège social 2
Jean-Marc Sylvain	Maintenance Barrages et infrastructures	Laurentides
<b>Hydro-Québec TransÉnergie</b>		
Jean-Michaël Bissada	Normes fiabilité & enc. contrôle du réseau	Complexe Desjardins 2
Caroline Bouchard	Centre de contrôle du réseau	Complexe Desjardins 2
Stéphane Dellacherie	Prévisions de contrôle du réseau	Complexe Desjardins 2

<sup>1</sup>Pour devenir membre en règle, il suffit de signer sa carte de membre. Bien que tous les cotisants soient représentés par le SPIHQ, il faut être membre en règle pour participer à la vie syndicale et exprimer son droit de vote aux assemblées. Veuillez communiquer avec votre délégué pour devenir membre en règle sans plus tarder!



## TRAVAILLER ENSEMBLE

PARTENAIRES POUR LA RÉUSSITE

Fière partenaire d'Hydro Québec depuis 1959, nous sommes heureux de participer activement à la gestion de votre régime d'assurance collective.

Notre premier objectif est de vous offrir des solutions flexibles, novatrices et durables qui répondent à vos attentes.



[www.cablek.com](http://www.cablek.com)  
Magasinez en ligne

INDUSTRIES  
**Cablek**

Les  
**Experts en Câblages**



**Fabrication de câblage et faisceaux**

**Installation de câblage structuré**

**Câblage fibre-optique**

**Câblage audio/vidéo**

Plus de 30 ans au Québec



(514) 421-7171  
180, boul. Brunswick  
Pointe-Claire (Québec) H9R 5P9  
[ventes@cablek.com](mailto:ventes@cablek.com)

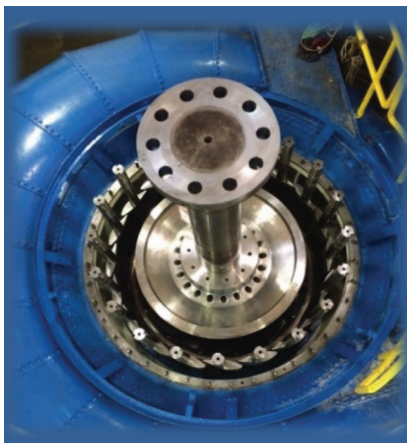


LES ÉQUIPEMENTS  
**POWER SURVEY**

**Amélioration du facteur de puissance,  
atténuation des harmoniques et services d'ingénierie**



1-877-333-8392  
[info@powersurvey.com](mailto:info@powersurvey.com)



**EnerServ**

Au service de l'énergie depuis 5 ans déjà!

1067, boul. Industriel, Granby, Qc J2J 2B8  
Tél.: 450.994.2020  Téléc.: 450.994.2121  
[www.enerserv.ca](http://www.enerserv.ca)  [info@enerserv.ca](mailto:info@enerserv.ca)

### NOS SERVICES

- Entretien ■
- Mise en service ■
- Alignement d'arbres ■
- Gestion de projet ■
- Consultants & conseillers techniques (TFA) ■
- Essais & inspections électriques ■
- Travaux reliés aux nouvelles installations ■
- Réfection ■
- Entretien prédictif ■



# RÉPARTITION DES MEMBRES PAR NIVEAU

PAR JONATHAN  
AUBIN, ING.

Trésorier

	21-08-2016		02-10-2016		27-11-2016		08-01-2017		22-01-2017		16-04-2017	
	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%	Membres	%
Classe 5 *	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2%	3	0,2%	2	0,1%
Classe 6 *	43	2,3%	4	22,3%	45	2,4%	45	2,4%	45	2,4%	48	2,6%
Classe 7 *	44	2,4%	44	2,4%	44	2,4%	45	2,4%	45	2,4%	46	2,4%
Niveau I	175	9,5%	177	9,6%	189	10,1%	189	10,0%	195	10,0%	201	10,7%
Niveau II	1189	64,6%	1202	64,8%	1200	64,2%	1197	64,0%	1199	63,9%	1194	63,6%
Niveau III	357	19,4%	357	19,2%	359	19,1%	364	19,5%	362	19,3%	361	19,2%
Niveau IV	29	1,6%	28	1,5%	28	1,5%	28	1,5%	28	1,5%	27	1,4%
<b>Total</b>	<b>1840</b>		<b>1853</b>		<b>1868</b>		<b>1871</b>		<b>1877</b>		<b>1879</b>	
Hommes	1443	79,0%	1462	78,9%	1475	79,0%	1480	79,1%	1486	79,2%	1489	79,2%
Femmes	387	21,0%	391	21,1%	393	21,0%	391	20,9%	391	20,8%	390	20,8%

\* Ne s'applique qu'aux ingénieurs occupant un poste de chef selon 16,06,1 ou 16,06,2 de la convention collective.



Homologué ISO 9001 (2008)

**Concepteur  
et manufacturier  
de produits reliés  
à la construction  
et à l'entretien  
des réseaux  
électriques.**

**Alain Quenneville, ing.**  
Directeur, Recherche et Développement

225 Ford, Châteauguay  
(Québec) Canada J6J 4Z2  
**Téléphone : (450) 716-2236**  
Sans frais : 1-877-696-0520  
Télécopieur : (450) 692-5670  
Internet : [www.maclepower.com](http://www.maclepower.com)

*Toute l'Équipe du SPIHQ  
vous souhaite de  
très belles vacances  
estivales et de  
beaux moments  
pour vous  
ressourcer !*





**MAINTENANT  
DISTRIBUTEUR**



**ACTUATEURS  
ÉLECTRIQUES  
RCS (GE)**

FERMETURE PAR RESSORT,  
POSITION DE PANNE EN PLACE,  
MULTI-TOUR.

**CONVAL  QUÉBEC**


[www.CONVALQUEBEC.com](http://www.CONVALQUEBEC.com)

Québec | 418.687.5432  
Saint-Laurent | 514.332.2301



**AU SERVICE  
D'HYDRO-QUÉBEC**

REEL COH inc.

depuis plus de 

**CONCEPTION - FABRICATION - INSTALLATION**

- Ponts roulants de centrale
- Releveurs de poutrelles
- Vannes et superstructures
- Portiques
- Treuils de vannes
- Modernisations
- Service, inspections, réparations, pièces de rechange



**FOURNISSEUR DU NOUVEAU PONT DE CENTRALE ROMAINE-3**

Capacité : 380/25 tonnes métriques



**REEL COH inc.**

801, boul. du Curé-Boivin, Boisbriand, QC, Canada J7G 2J2

Tél. : 450 430-6500 / 800 831-6509 / 800 363-6501

Fax : 450 430-6611

[sales@reelcoh.com](mailto:sales@reelcoh.com) / [www.reel-coh.com](http://www.reel-coh.com)

**GTA Hydro inc. est une  
entreprise de services  
conseils oeuvrant dans le  
domaine des Groupes  
Turbine et Alternateur  
Hydroélectriques.**

**Notre expertise couvre le  
cycle de vie complet des  
groupes turbines alternateurs.**

**Nous réalisons les études et  
l'ingénierie pour la conception,  
la fabrication, la construction,  
la réfection et l'évaluation  
de l'état de tous les  
types de groupes.**




[WWW.GTAHYDRO.COM](http://WWW.GTAHYDRO.COM)



Swagelok

Groupe Swagelok Québec

# Votre Entreprise prend-elle des Risques Inutiles dans la Fabrication et l'Assemblage?



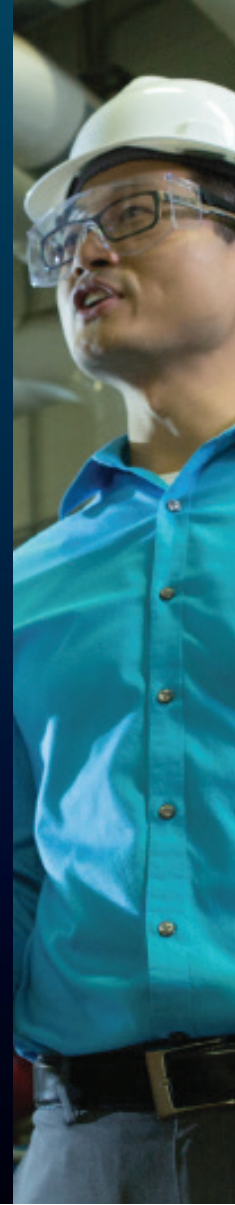
Les compagnies qui gèrent leurs risques de façon stratégique s'arment du savoir nécessaire à la prise de décisions éclairées et efficaces. Elles ont un **avantage concurrentiel** recherché et **leur marges bénéficiaires** sont supérieures.

*“Ne pas anticiper les problèmes peut nuire aux capacités de base de votre organisation”*

**Sécurité, temps, argent, espace**, sont tous impliqués lorsque les assemblages et sous assemblages sont mis en service. Avec son département **Custom Solutions**, Swagelok vous aide à réduire vos risques, depuis vos pièces jusque dans vos montages.

Pour en savoir plus sur la gestion des risques rendez-vous sur notre site web :

[WWW.QUEBEC.SWAGELOK.COM](http://WWW.QUEBEC.SWAGELOK.COM)





## Votre partenaire officiel!

- Outillage
- Santé et Sécurité
- Fil et câble
- Éclairage DEL

**Plus de 30 succursales  
pour mieux vous servir!**

Une compagnie de Sonepar



**3M** Science.  
Au service de la Vie.<sup>MC</sup>

## Saviez-vous que? Vous n'êtes jamais à plus de 3 mètres de la science 3M!

On la retrouve dans nos autos, nos maisons, nos vêtements, au-dessus de nos têtes comme à nos pieds. Le Conducteur d'aluminium à âme composite 3M<sup>MC</sup> (ACCR) à faible dilatation est une technologie de pointe qui peut augmenter considérablement la capacité de courant (jusqu'à deux fois) tout en conservant les infrastructures des lignes aériennes de transmission existantes, même dans des environnements et situations extrêmes. Il peut aussi réduire l'empreinte environnementale des projets majeurs. Chaque jour, nous travaillons à trouver des solutions aux défis de notre pays, à améliorer la vie de ceux qui nous entourent, à contribuer à la durabilité et à aider nos clients à réussir.



Conducteur d'aluminium à  
âme de composite 3M<sup>MC</sup>

[www.3M.com/ACCR](http://www.3M.com/ACCR)

Michel Rivard  
Directeur compte stratégique

Compagnie  
Cell  
Courriel

3M Canada  
(418) 563-1897  
[marivard@mmm.com](mailto:marivard@mmm.com)

**Léger comme  
l'aluminium.  
Résistant  
comme l'acier.**

3M et 3M Science. Au service de la Vie. sont des marques de commerce de 3M.  
Utilisées sous licence au Canada. © 2017, 3M. Tous droits réservés. 1703-08324 F BA-17-23452